

ALGÉRIE-EAU :
Accord sur l'entame de la mise en œuvre de l'accord de coopération en matière d'environnement P. 24

ALGÉRIE-EUROPE
Le Parlement algérien prend part à Luxembourg à la session annuelle de l'AP-OSCE P. 24

ALGÉRIE-ITALIE
Hydrocarbures: Sonatrach et ENI veulent accélérer les nouveaux projets de Berkine Nord P. 24

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Etat déterminé à éradiquer le fléau

La lutte contre la corruption est inscrite parmi les priorités de l'Etat qui a mobilisé les moyens nécessaires pour éradiquer ce fléau qui a pris des proportions alarmantes ces dernières années et porté atteinte à l'économie nationale. Depuis le déclenchement du mouvement citoyen "hirak" le 22 février dernier, l'Etat a affiché sa détermination à répondre à la volonté populaire, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et le jugement de tous ceux qui en sont impliqués. P. 3



JUSTICE

Le Conseil supérieur de la magistrature approuve plusieurs décisions de nomination de magistrats P. 3

HABITAT PRÉCAIRE:

Plus de 300 familles occupant des habitations précaires à Bourouba relogées à Ouled Fayet P. 4

PRÉSIDENTIE :

Bensalah passe en revue avec Bedoui les dispositions pour le lancement d'un dialogue inclusif concernant l'élection présidentielle P. 3

SANTÉ

VERTIGES : Dans quels cas consulter un ORL ? P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2019 / ALGÉRIE : LA MÉTHODE Belmadi a la cote P.p 21-22

Le parcours exemplaire réalisé jusque-là par la sélection algérienne de football, qualifiée avec panache en 1/8 de de la CAN-2019 en Egypte, revient en premier lieu à Djamel Belmadi, devenu l'un des sélectionneurs les plus respectés dans ce tournoi continental.

PÉTROCHIMIE : M. Hachichi: Incendie au complexe de liquéfaction du gaz à Arzew: une équipe pluridisciplinaire pour déterminer les causes P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela et Tébessa P. 24

FÊTE NATIONALE:

La journée du vendredi 5 juillet "chômée et payée" pour les travailleurs (Fonction publique)

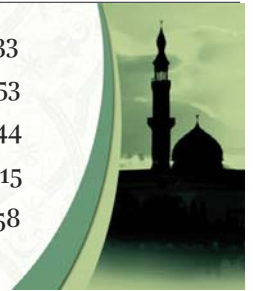
La journée du vendredi 5 juillet 2019, coïncidant avec la fête de l'indépendance, sera "chômée et payée" pour les travailleurs, conformément à la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, indique, mercredi dans un communiqué, la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Sont concernés par cette disposition "l'ensemble des personnels des institutions et administrations et publiques, des établissements

et offices publics et privés, ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. "Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", conclut le communiqué.

Horaire des prières

Jeudi 1^{er} Dhou al q'ida 1440

Fajr	03:33
Dohr	12:53
Asr	16:44
Maghreb	20:15
Isha	21:58



FAUTE DE BILLETS D'AVION

Les jeunes athlètes du club d'athlétisme de Tamanrasset privés du championnat national



Les jeunes athlètes du club d'athlétisme du Hoggar (Tamanrasset), ont été privés cette semaine, de l'opportunité de prendre part au championnat national d'athlétisme qui se déroule à Alger, faute de réservation de billets d'avion. Les jeunes sportifs et leur entraîneur ont été surpris à leur arrivée à l'aéroport, de l'absence de réservation à leur nom mais

aussi de l'absence de places libres. Visiblement très abattus par cette nouvelle qui a brisé leur rêve de prendre part à la compétition après une longue saison de préparation, les jeunes enfants ont été pris en photo dans le hall de l'aérogare, têtes baissées et regards dans le vide. En attendant la réaction des instances responsables du secteur de la Jeunesse et des Sports, ces jeunes reprendront le chemin des entraînements en espérant un meilleur avenir.

CE SOIR À L'OREF

Mohamed Allaoua en concert

A l'occasion de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, l'ONDA organise ce soir à partir de 21h, à l'Esplanade de Riadh El Feth, un concert exceptionnel qui sera animé par une pléiade d'artistes : Abdellah Kourd, Farida R'Guiba, Celia Ould Mohand, Manel Hadil et Mohamed Allaoua.



MUSÉE DU MOUDJAHID

Conférence historique



Sous le patronage du ministère des moudjahidine et à l'occasion de la célébration du 57^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet 1962) et sous le thème «Fête de l'indépendance, valeurs et principes», le ministère des Moudjahidine, organise ce matin à partir de 9h30 au siège du musée national du moudjahid, une conférence-historique dédiée à cette occasion.

LI AMNIKOU

Emission consacrée à la sécurité routière

L'émission radio «Li Amnikou» de l'espace radio de la Sûreté nationale, qui sera diffusée cet après-midi à 16h, à partir de la radio régionale de Mascara, sera consacrée aux questions des auditeurs en rapport avec la sécurité routière.



EPSP DE BOUIRA

Journée d'information sur le cancer du poumon

L'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Bouira, organise ce matin à partir de 9h, une journée d'information et de formation sur le cancer du poumon.

Météo



	Max	Min
Alger	28°	19°
Oran	27°	22°
Annaba	31°	22°
Béjaïa	32°	22°
Tamanrasset	37°	23°

OPÉRA D'ALGER

Animations à l'occasion du 5 juillet

A l'occasion de la double célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise ce soir à partir de 19h30, une série d'animations artistiques comprenant de la poésie, noubas, spectacle de danse avec le ballet de l'opéra et des chants patriotiques avec l'orchestre symphonique en accompagnement.

SÛRETÉ NATIONALE

Saisie de 111 480 euros et 181 900 dollars non déclarés à l'aéroport international d'Alger



Les services de la police des frontières au niveau de l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger, ont saisi cette semaine, 111 480 Euros et 181 900 Dollars non déclarés, indique un communiqué de la Cellule de communication et presse de la DGSN. Dans ce cadre, les éléments de la Sûreté nationale au niveau de l'aéroport international d'Alger, ont interpellé, dans une première affaire, un présumé auteur qui s'appropriait à embarquer sur un vol à destination d'Istanbul, en possession de (111.480) Euros non déclarés, en infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger. La seconde opération a permis au même service d'interpeller un présumé auteur en possession de (181.900) Dollars non déclarés, en infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger.

ALGER, ORAN ET CONSTANTINE

L'ONCI célèbre la Fête de l'indépendance



A l'occasion de la célébration du 57^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 22h, diverses soirées artistiques au niveau des wilayas d'Alger, Oran et Constantine. Au programme Place du 1^{er} Mai (Alger) : Concert animé par Nacer Eddine Galiz, Abdelmadjid Meskoud et Yasmine Belkacem. Au théâtre de plein air Hasni Chakroun : Fi Lamen, Ouled El Hadja Maghnia, Cheb Anouar et Cheb Reda en concert. A la salle Ahmed Bey : Abdelhakim Bouaziz, Cheb Diddine, Bibi Annabi et Cheb Houssem en concert.

CAN 2019

Ismail Bennacer et Djamel Belmadi désignés meilleurs joueur et entraîneur lors du premier tour



L'entraîneur de la sélection nationale de football, Djamel Belmadi, et le jeune milieu de terrain de l'équipe, Ismail Bennacer, viennent d'être élus respectivement, meilleur entraîneur et meilleur joueur, lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroule en Egypte.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : L'Etat déterminé à éradiquer le fléau

La lutte contre la corruption est inscrite parmi les priorités de l'Etat qui a mobilisé les moyens nécessaires pour éradiquer ce fléau qui a pris des proportions alarmantes ces dernières années et porté atteinte à l'économie nationale.

Depuis le déclenchement du mouvement citoyen "hirak" le 22 février dernier, l'Etat a affiché sa détermination à répondre à la volonté populaire, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et le jugement de tous ceux qui en sont impliqués.

Il s'agissait aussi d'assainir les institutions du pays de ce fléau qui a gangrené l'administration et porté atteinte à l'économie nationale.

Cette volonté d'en finir avec ce phénomène a été marquée par les changements qui ont été opérés au niveau institutionnel, à l'instar de la nomination, en mai dernier, d'un nouveau président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), en l'occurrence Tarek Kour en remplacement de Sebaïbi Mohamed.

L'ONPLC est une autorité administrative "indépendante", dont la mission est, entre autres, de "proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics".

Doté de moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions, il est habilité à demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits de corruption.

Les changements ont concerné également l'Office central de la répression de la corruption (OCRC), dont le directeur général, Mokhtar Rahmani, a été remplacé le même mois, par Mokhtar Lakhdari.

Cet organisme est chargé de constater les infractions dans le cadre de la lutte contre la corruption avec la possibilité d'intervenir dans un territoire de compétences élargi au niveau na-

tional. Parmi ses objectifs, figure également le renforcement des outils de lutte contre la corruption et toute forme d'atteinte à l'économie nationale et aux deniers publics. Il est chargé aussi de procéder à des enquêtes sur des faits de corruption et d'en déferer les auteurs devant la juridiction compétente.

Poursuivre la lutte contre la corruption avec résolution avant et après la présidentielle

En réponse à l'une des revendications du hirak appelant à juger les corrompus, le campagne anti-corruption s'est soldée par la mise en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire des deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres et hommes d'affaires pour plusieurs chefs d'accusation dont "abus de fonctions" et "dilapidation de deniers publics".

Dans ce contexte, le ministre de la Justice, Slimane Brahmi, a souligné que la Justice algérienne "est devant une responsabilité historique décisive" pour le "rétablissement de la confiance et la concrétisation des aspirations des citoyens".

Il a mis en avant le rôle de l'autorité judiciaire dans la lutte contre la corruption, la protection des deniers publics et la récupération des fonds spoliés.

A cet égard, M. Brahmi a exhorté les Parquets généraux à superviser "minutieusement" les enquêtes préliminaires à travers un approfondissement des investigations pour démasquer les personnes impliquées dans des affaires de corruption, définir leurs avoirs illicites et situer les lieux où ils se trouvent.

D'autre part, et selon Me Hind Benmiloud, avocate à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, l'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds détournés et transférés à l'étranger, en s'appuyant sur la loi 01-06 relative à la lutte contre la corruption,



laquelle est inspirée de la Convention internationale en la matière.

De son côté, Mohamed Boukhari, expert financier, a révélé que l'Algérie avait enregistré une moyenne de flux illicites qui s'élève à 11 milliards de dollars en 2015, calculée sur la base d'un rapport onusien qui l'avait estimée à 8 milliards de dollars, contre 14 milliards USD pour le Fonds monétaire international (FMI), et se référant aux surfacturations et sous-facturations liées au commerce extérieur.

En outre, l'Algérie avait enregistré, en 2017, pas moins de 1.239 déclarations de suspicions émanant de banques nationales ainsi que 180 rapports confidentiels de la part de certaines administrations, notamment des douanes, a-t-il ajouté.

Il a expliqué que la possibilité pour l'Algérie de récupérer les fonds illégalement transférés à l'étranger est "conditionnée par l'existence de structures adéquates", indiquant que "pour qu'une personne soit mise derrière les barreaux, il faut des motifs raisonnables".

Il est à rappeler, par ailleurs, que le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé à maintes reprises à poursuivre le processus de lutte contre la cor-

ruption, avec "résolution, rigueur et constance avant et après les présidentielles". "Aucun espoir que la corruption persiste dans notre pays. Point d'horizons aux corrupteurs et notre pays reprendra son chemin de nouveau sur des fondements solides où la loi règnera et la légitimité constitutionnelle prévaudra", a-t-il affirmé. Le chef d'Etat-major de l'ANP a appelé le peuple algérien à faire montre d'une "extrême vigilance" et à demeurer "solidaire" avec son Armée afin d'empêcher les instigateurs des plans pervers de s'infiltrer dans ses rangs "quelles que soient les conditions et les circonstances".

Il a mis en avant "le défi majeur que constitue la lutte contre la corruption, qui possède aujourd'hui des ramifications politiques, financières et médiatiques, ainsi que de nombreux lobbies infiltrés au sein des institutions du pays".

Pour Gaïd Salah, "la solidarité du peuple algérien avec la justice, dans ce sens, est une autre garantie essentielle, lui permettant de poursuivre son rôle et d'accomplir son devoir national dans ce processus d'assainissement, et qui mérite de notre part aujourd'hui toute la considération et l'estime pour les efforts persévérants dans le traitement du nombre important de dossiers de corruption accumulés".

Brahmi: le secteur de la Justice demeurera le «point d'ancrage» pour la réalisation des objectifs du peuple

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Slimane Brahmi, a indiqué mardi à Alger que son secteur demeurerait le «point d'ancrage» pour la réalisation des objectifs majeurs auxquels aspire le peuple algérien avec l'accompagnement d'une magistrature «compétente» et «exempte de toute subjectivité».

Le secteur de la Justice «est appelé à poursuivre sa progression constante, à continuer à veiller à s'acquitter pleinement de son rôle et à se tenir prêt à interagir avec les changements que connaît le pays», a précisé le ministre de la Justice, vice-président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 1ère session ordinaire du Conseil pour l'année 2019.

Le pouvoir judiciaire est une «importante force institutionnelle qui veille à la consécration des droits et des libertés et à l'application de la loi sur les bases de justice et d'équité et dans le respect de la dignité et des droits de l'homme», a souligné le Garde des Sceaux.

La tenue de cette session intervient dans un contexte national «exceptionnel» dans lequel «la justice est investie de grandes responsabilités qui en font l'un des principaux acteurs institutionnels sur lesquels l'on mise pour gérer au mieux l'étape actuelle tel qu'escompté par la nation», a soutenu le ministre.

Après avoir annoncé l'installation des nouveaux membres du Conseil supérieur de Magistrature (CSM) dans le cadre du renouvellement de la moitié de ses membres, le ministre a passé en revue l'ordre du jour qui a porté principalement sur l'examen de la carrière des magistrats et d'engagement vis-à-vis des principes de valeur issus de la charte de déontologie et des nobles objectifs que la société attend de la justice et qui tendent à conférer davantage d'immunité au pouvoir judiciaire et à renforcer sa place pour lui permettre de s'acquitter pleinement de son rôle.

«Il s'agit là des seules considérations susceptibles, en toutes circonstances, de répandre justice et équité et de purifier le pays et la société».

S'adressant aux membres du CSM, le ministre a déclaré que cette instance, de par ses prérogatives et l'arsenal juridique dont elle dispose, pourrait proposer des recommandations aux fins d'améliorer la qualité de la formation continue et de l'organisation judiciaire, en mettant en place les normes requises pour confier les responsabilités dans certaines fonctions de qualité.

Des recommandations, a-t-il dit, susceptibles de «répondre aux exigences de la pratique judiciaire et son orientation vers la diversité, la spécialisation, la précision, complexité et le renouvellement».

«Il existe une élite judiciaire capable de concrétiser les objectifs tracés et de s'adapter aux derniers développements sur la scène nationale, une élite investie de lourdes missions et sur laquelle de grands espoirs sont fondés», a-t-il conclu.

APS

PRÉSIDENTENCE : Bensalah passe en revue avec Bedoui les dispositions pour le lancement d'un dialogue inclusif concernant l'élection présidentielle

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu mardi, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avec lequel il a passé en revue les dispositions qui seront «incensamment» mises en place pour le lancement d'un «dialogue inclusif» portant sur l'élection présidentielle, indique la présidence de la République dans un communiqué.

«Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu mardi, au siège de la présidence de la République, le Premier ministre, M. Noureddine Bedoui qui lui a fait un exposé sur

la situation politique, économique et sociale du pays», précise la même source.

A cette occasion, il a été procédé, notamment à l'évaluation du contexte politique en prévision de la relance du processus électoral. «A cet effet, il a été passé en revue l'ensemble des dispositions qui seront incessamment mises en place dans la perspective de lancement d'un dialogue inclusif portant sur toutes les préoccupations concernant les prochaines élections présidentielles, dans le cadre d'une nouvelle ap-

proche qui sera annoncée par le chef de l'Etat dans les prochaines heures et qui sera de nature à permettre l'organisation du prochain scrutin présidentiel dans un climat d'entente et de sérénité», souligne la présidence de la République. «A cet égard, le chef de l'Etat a instruit le Premier ministre pour que l'ensemble du gouvernement puisse se mobiliser afin de réunir toutes les conditions de succès de ce processus de portée stratégique pour notre pays», conclut le communiqué.

JUSTICE - CONSEIL : Le Conseil supérieur de la magistrature approuve plusieurs décisions de nomination de magistrats

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui a tenu mardi sa 1ère session ordinaire sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, et vice-président du Conseil, Slimane Brahmi, a approuvé plusieurs décisions relatives à la nomination de magistrats, selon un communiqué du Conseil.

«Le Conseil a étudié et approuvé notamment: la nomination de 30 magistrats, conformément à l'article 03 du statut de la Magistrature, la mise en disponibilité de magistrats, le détachement de 02 magistrats et la fin de détachement pour 07 magistrats», a précisé le communiqué Le Conseil a, également,

«étudié d'autres points inhérents à la carrière des magistrats», a-t-on ajouté. Selon la même source, lors de cette première session du CSM, il a été procédé à l'installation des membres du Conseil, suite au renouvellement de la moitié de membres élus et désignés et l'adoption de l'ordre du jour de la session, présenté

conformément à l'article 45 du règlement intérieur. Le Conseil a procédé également, lors de cette session, à l'élection des membres du bureau permanent, en remplacement des membres sortants. A noter qu'à la fin des travaux, le Conseil supérieur de la Magistrature a décidé de laisser la session ouverte.

JUSTICE/PROCÈS

Report du procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi, dit «El boucher», au 10 juillet

Le juge au pôle pénal spécialisé dans les affaires de corruption près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, mercredi, de reporter au 10 juillet, le procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit «El boucher» dans l'affaire des conservateurs fonciers.

Ce report, pour la 3e fois consécutive, intervient à la demande de l'avocat de la défense de l'un des prévenus.

Le même tribunal avait décidé, les 22 mai et 19 juin derniers, de reporter le procès de cette affaire liée aux documents, livrets fonciers et actes de propriété relatifs à la société de «Kamel El boucher».

Le prévenu Kamel Chikhi, en détention provisoire avec 12 autres accusés, est poursuivi dans 4 affaires, dont celle de trafic de cocaïne qui «n'est pas encore entrelée», selon une source judiciaire.

L'ex-ministre de la Justice, Tayeb Louh avait indiqué que l'enquête instruite dans l'affaire de saisie de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran avait révélé l'implication de plusieurs personnes dans des faits liés à la corruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations.

L'enquête préliminaire s'est soldée par le déferement de suspects devant la justice pour corruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations au profit du principal accusé dans l'affaire de cocaïne, mais dans le cadre d'une autre mission et d'une autre activité (promotion immobilière), a-t-on ajouté.

TÉBESSA: Implication des employés d'un bureau de poste dans une affaire de détournement (sûreté)

Plusieurs employés d'un bureau de poste dans la ville de Tébessa sont impliqués dans une affaire de «détournement de fonds publics», a annoncé hier la Sûreté de la wilaya.

La même source a expliqué que la brigade économique et financière de la police judiciaire avait ouvert une enquête après avoir reçue une requête du bureau du contentieux de la direction locale d'Algérie Poste.

La requête indiquait qu'une enquête administrative interne a prouvé l'implication d'un employé chargé de la clientèle d'un bureau de poste de la ville de Tébessa, dans une affaire de détournement ou le préjudice s'élève à plus de 1,8 million DA, transférés illégalement d'un compte à un autre.

Pour sa part, la brigade économique et financière de la police judiciaire a ouvert une enquête et a auditionné le représentant légal du bureau de poste concerné, le chargé de la clientèle et le receveur, avant de les transférer devant les autorités judiciaires pour «délit de corruption, détournement de fonds publics, abus de pouvoir et de confiance», a-t-on conclu.

APS

HABITAT PRÉCAIRE Plus de 300 familles occupant des habitations précaires à Bourouba relogées à Ouled Fayet

Plus de 300 familles occupant le bidonville «Fida» dans la commune de Bourouba (circonscription administrative d'El Harrach) ont été relogées dans des logements sociaux, à Ouled Fayet (Ouest d'Alger), dans le cadre de la 25e opération lancée depuis quelques mois par la wilaya d'Alger.

Sur un total de 358 familles qui occupaient le vieux bidonville, 306 familles seulement ont bénéficié de logements sociaux, dans la commune de Ouled Fayet (ouest d'Alger), et ce en application du programme de logement de la wilaya d'Alger qui s'inscrit dans le cadre de la 25e opération, a souligné le wali de la circonscription administrative d'El Harrach, Mehdi Bouchareb qui a supervisé l'opération.

«Plus de 50 familles n'ont pas été relogées aujourd'hui, car ayant bénéficié d'une des formules de logements proposées, selon le fichier national du logement», a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il y a des familles qui n'occupaient pas leur habitation précaire de «façon permanente», selon l'enquête de la commission ad-hoc et des services de la sûreté nationale.

L'APS a relevé, lors du constat des conditions de logement, «la préoccupation» de certains bénéficiaires par la décision de regrouper deux familles portant le même nom dans un même appartement, une décision confirmée par le wali délégué qui a souligné que ses services avaient appliqué cette décision aux familles portant le même nom dont le nombre global ne dépasse pas 6 membres.

Cependant, a-t-il poursuivi,



les familles exclues peuvent introduire des recours, assurant que la circonscription administrative d'El Harrach «a la possibilité de les reloger ultérieurement, si leur dossier est accepté et complété».

Depuis les premières heures de ce matin, l'APS était présente sur place pour constater les conditions de logement qui s'est déroulé dans un climat «serein», en dépit de l'exclusion de certaines familles de cette opération.

Les services concernés ont entamé la destruction des habitations anarchiques, juste après l'évacuation de leurs

habitants. Le bidonville El Fida dit «ex-PLM» est l'un des plus vieux bidonvilles d'Alger (depuis les années 1960), qui s'étendait sur une superficie de 1 hectare, a rappelé le Wali délégué, précisant que l'assiette récupérée reviendra aux services de l'habitat pour la réalisation de nouveaux projets.

Dans le même contexte, il a fait savoir que la circonscription administrative d'El Harrach compte «plusieurs points noirs qui seront pris en charge ultérieurement», dont 55 familles occupant des habitations menaçant ruine à la commune de Bourouba,

Belfort et la Glacière (Bachdjerrah), outre 8 familles occupant le parc de la commune qui seront relogées dans les prochains jours dans le cadre de la 25e opération.

L'élimination du bidonville «ex-PLM» a permis à la circonscription d'El Harrach de se débarrasser de l'un des plus grands bidonvilles de la commune Bourouba, et ce, après l'élimination du bidonville dit «Dessolier» (près de 400 familles) et Spinardou (plus de 500 familles), a-t-il rappelé, faisant état du logement de près de 1.200 familles depuis 2017, en attendant l'élimination de 5 autres bidonvilles».

JUSTICE

Ouargla : le président de l'APC de Hassi-Messaoud placé en détention préventive

Le président de l'Assemblée populaire communale de Hassi-Messaoud a été placé mardi en détention préventive, et 10 autres personnes ont été placées sous contrôle judiciaire, a-t-on appris mercredi du Procureur général de la Cour d'Ouargla. Le président de l'APC de Hassi-Messaoud, un fonctionnaire et neuf (9) membres de la commission d'évaluation des offres, ont été auditionnés par le ma-

gistrat instructeur du tribunal de Touggourt, qui a placé le premier en détention préventive et les dix autres sous contrôle judiciaire, pour octroi d'indus avantages, abus de fonction et dilapidation de deniers publics, a précisé M. Abdelkader Tachouche. Ces décisions de justice ont été prises en vertu des articles 26, 29 et 33 de la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, a-t-il ajouté.



EDUCATION / ALGÉRIE - ETATS-UNIS

La Fondation algéro-américaine AAF-CEST organise une université d'été à Batna

La Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST), organise du 28 juillet au 3 août la deuxième édition de l'«AAF Summer University» à Batna à destination des doctorants de l'ensemble du territoire national, a-t-on appris hier de son président, le professeur Taha Merghoub.

L'édition 2019 de cet événement, co-organisée avec l'Uni-

versité Chahid Mustapha Benboulaïd, sera centrée sur plusieurs thématiques variées telles que les énergies renouvelables, la biologie, la biotechnologie et le Génie Civil.

Selon le professeur Taha Merghoub, la AAF Summer University 2019 vise trois objectifs à savoir le partage de l'expérience et l'expertise scientifique acquise à l'étranger avec la communauté scientifique en Algé-

rie, l'établissement de liens entre les étudiants en Algérie et la diaspora scientifique et le développement d'un réseau entre ces différents professionnels.

«Cette démarche est inclusive, associant des experts algériens de l'intérieur et de l'extérieur du pays», explique le professeur Merghoub, également membre associé au laboratoire Memorial Sloan Kettering Cancer Center aux Etats-

Unis. L'initiative vise aussi à promouvoir la future génération de scientifiques algériens, à créer des opportunités de collaboration et aussi à développer les possibilités d'accueil à l'étranger en construisant des ponts réels, basés sur des actions concrètes. L'AAF-CEST a déjà tenu en 2018 sa première université d'été successivement à Alger et à Batna.

INCENDIE AU COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DU GAZ À ARZEW: Une équipe pluridisciplinaire pour déterminer les causes (Hachichi)

Le Président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi a affirmé, mardi à Oran, qu'une équipe pluridisciplinaire a été désignée pour déterminer de manière technique et précise les causes de l'incendie, qui s'est déclaré lundi au niveau de l'unité de production du complexe du gaz naturel liquéfié (GNL 1Z) dans la zone industrielle d'Arzew.

Dans une déclaration à l'APS en marge de sa visite d'inspection au lieu de l'incident, M. Hachichi a indiqué qu'une équipe pluridisciplinaire a été désignée pour enquêter sur cet incendie qui s'est produit suite à une fuite du gaz accompagné d'un incendie, pour décider des mesures à prendre pour éviter ce genre d'accident.

Immédiatement après le déclenchement de l'incendie, un plan d'intervention a été lancé permettant de maîtriser la situation grâce à l'intervention rapide des unités de sécurité et de protection relevant de Sonatrach et de la protection civile, a-t-il fait savoir. Le P-DG de Sonatrach a indiqué que l'incendie a été maîtrisé et les équipes sont toujours là pour le refroidissement du lieu de l'incident (unité de production) et parer contre toute éventualité, ajoutant les équipes d'intervention poursuivent leur action pour sécuriser le site en attendant des spécialistes pour étudier l'incident avec précision et tous les ingénieurs et techniciens



exercant dans l'unité. Au passage il a salué le «professionnalisme et l'intervention courageuse de ces équipes qui ont mobilisé tous les potentiels humains et matériels pour la maîtrise total de l'incident. Aucune perte humaine n'a été enregistrée, sauf qu'un technicien de sécurité industrielle et un chef d'équipe d'unité d'intervention rapide au complexe ont

subi des brûlures de 2e et 3e degrés et sont au niveau de la chirurgie réparatrice à l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) «1er novembre 1954» à Oran, selon une source hospitalière.

Rachid Hachichi a fait savoir, à ce sujet, qu'il a donné des instructions pour la prise en charge des blessés, déclarant «le plus important est de protéger la ressource hu-

maine, de sécuriser les installations, de maîtriser la situation et de déterminer la cause de l'accident».

Le patron de Sonatrach a également affirmé que l'accident n'aura pas d'incidence sur les capacités de production du complexe GNL 1 Z. A noter que dans ce complexe, qui comprend six chaînes de production, la chaîne 400 est concernée par l'incident.

ENERGIE

Illizi : nouveau réseau pour les zones d'Ifri et Azelouz à Djanet

Les zones d'Ifri et Azelouz à Djanet (Illizi) ont bénéficié d'un nouveau réseau d'électrification dans le cadre du programme de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a-t-on appris hier de la direction de la Concession de distribution de l'électricité.

D'un montant d'investissement de 120 millions DA, ce réseau de haute tension d'un linéaire de 18 km a été finalisé à 100%, a indiqué la source, ajoutant que la région s'est vue doter de quatre (4) transformateurs électriques en vue de lutter contre les perturbations et assurer une alimentation régulière.

Les deux régions de Djanet et Illizi, traversées par de nombreux oueds, avaient enregistré, suite aux intempéries de mai dernier, des dégâts matériels.

Les secteurs vitaux de la région n'ont heureusement pas connu de grands dommages, hormis des dégâts sur les réseaux routier et d'assainissement, ainsi que des infiltrations d'eaux dans certaines bâtisses.

PÊCHE :

Le Salon international de la pêche d'Oran, une occasion pour mettre en exergue les potentialités de l'Algérie

Le Salon international de la pêche et de l'aquaculture prévu en novembre prochain à Oran sera une occasion pour mettre en exergue des potentialités de l'Algérie dans des secteurs non conventionnels, a affirmé mardi à Mostaghanem le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche Taha Hammouche.

Animant un point de presse en marge de sa visite à des projets du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya de Mostaganem, Taha Hammouche a souligné que cette manifestation économique vise à mettre en exergue des capacités de l'Algérie en matière de la pêche et de l'aquaculture comme domaines économiques ambitieux et des possibilités des secteurs vitaux liés à la mer.

Cette édition abordera l'aspect de développement de l'aquaculture et de la pêche au niveau national, le partenariat étranger, l'économie bleue et la contribution des secteurs liés à la mer.

«La mer est une source de richesse et de création d'emplois dans tous les secteurs, pas seulement dans la pêche, l'aquaculture, le transport et le tourisme, qui sont des secteurs traditionnels par rapport aux secteurs de l'énergie (exploration et forage), l'environnement et la pharmacie», a-t-il déclaré.

En marge de ce salon prévu du 6 au 9 novembre prochain au Centre des conventions d'Oran, plusieurs workshops internationaux seront organisés notamment le workshop du comité méditerranéen de gestion de la pêche, l'atelier des techniques d'aquaculture de l'Union européenne sur le développement de l'économie bleue et l'Organisation arabe d'agriculture, a-t-il fait savoir.

Au sujet de la campagne de pêche du thon rouge cette année, M Hammouche a signalé que le quota de l'Algérie du thon rouge estimé à 1.437 tonnes a été totalement pêché 10 jours avant la fin de cette campagne qui dure entre un mois et un mois et 10 jours.

Le quota de l'Algérie en thon rouge s'est multiplié en 4 fois depuis 2016 (400 t) et devra atteindre l'année prochaine (2020) 1.650 tonnes, a-t-il indiqué, affirmant que la flottille algérienne a les moyens pour pêcher une telle quantité en toute tranquillité.

Le Dg de la pêche et de l'aquaculture a inspecté, dans la wilaya de Mostaganem lundi et mardi, trois projets aquacoles dans des cages flottantes en mer et des unités industrielles de production de matériels de la pêche et d'export du produit vers la Croatie notamment.

APS

RECETTES DOUANIÈRES :

Hausse de 5,5% durant les cinq premiers mois de 2019

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 436,73 milliards (mds) de dinars durant les cinq premiers mois de 2019, contre 413,76 mds dinars à la même période en 2018, en hausse de 5,55%, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Cette amélioration s'explique, essentiellement, par les recouvrements exceptionnels qui ont été réalisés, au titre des régulations, par les recettes des Douanes du port d'Alger au cours du mois de mai.

Ces recouvrements s'élevaient à 24,75 milliards de dinars, dont 13,70 mds de dinars en instance depuis 2012, précise la même source.

Les recettes perçues par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat

à hauteur de 375,17 mds de dinars, contre 358,13 mds dinars, en hausse de près de 4,8% durant la période de comparaison.

Selon la même source, les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de 85,90% de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant les cinq mois 2019.

La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 37,70 mds dinars, contre 35,58 mds dinars, en augmentation de 5,97% durant la même période de comparaison.

Selon la DGD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à près de 21,06 mds de dinars, contre 17,45 mds de dinars, en

hausse également de 20,65%. Quant aux recettes destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à près de 2,32 mds de dinars, contre 1,96 md de dinars, enregistrant, ainsi une augmentation de près de 18,1%.

De janvier à mai derniers, les recettes affectées aux communes ont totalisé 482,72 millions de dinars, contre 633,92 millions de dinars, en baisse de 23,85% par rapport à la même période en 2018.

En 2018, les recettes douanières avaient atteint 1.026,28 mds de dinars, contre 1.005,81 mds de dinars en 2017, en hausse (+2,03%).

Près de 86% du total de ces recouvrements ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 882,13 mds DA, a précisé la même source.

OUARGLA :

Inauguration de briqueteries et d'unités de fabrication de produits en béton dans la wilaya déléguée de Touggourt

Quatre briqueteries et usines de fabrication de produits en béton et une autre de fabrication de sachets en plastique ont été inaugurées hier dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla) dans le cadre de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Inaugurée par le wali d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, l'usine de fabrication de produits en béton, dans la commune de Temacine, d'une capacité de production de près 20.000 unités/jour, occupe une surface de 8.100

m2 et emploie 20 travailleurs.

Dans la même commune, le tissu industriel a été consolidé par l'inauguration d'une briqueterie d'une capacité de 800 tonnes de briques réfractaires, réalisée sur une superficie de six (6) hectares pour un investissement de 1,5 milliard DA.

Elle offre 132 emplois permanents et de 40 autres saisonniers, selon les explications fournies. Dans la commune de Sidi-Slimane, daïra de Mégarine, il a été également procédé à l'inauguration d'une briqueterie d'une capacité de production de 375

tonnes/jour de briques, soit plus de 200.000 tonnes/an.

Occupant une superficie de six (6) hectares, cette unité, fruit d'un investissement de 157 millions DA, comprend un espace de stock de matière première de 20.000 m2 et d'un autre destiné au stockage d'une superficie de 15.000 m2. Le chef de l'exécutif de wilaya a inauguré aussi, dans la même commune, une usine de fabrication de produits en béton, implantée sur une superficie de 1.900 m2. Une unité de production de sachets en matière plastique, couvrant une

surface de deux (2) hectares, dans la commune de Touggourt, a également été inaugurée à cette occasion. M. Djellaoui a indiqué, lors que cette visite de travail, que 36 briqueteries ont été projetées dans la wilaya d'Ouargla à la faveur de l'investissement privé, dont une bonne partie est entée en exploitation et six (6) sont en phase des tests. Au total, 300 projets, dans divers segments d'activités, sont en cours de réalisation dans la wilaya, dont 50 ont été réceptionnés, a souligné le chef de l'exécutif de la wilaya d'Ouargla.

AGRICULTURE:

Le Ghana et la Côte d'Ivoire vont fixer le mécanisme d'un prix minimum du cacao

La Côte d'Ivoire et le Ghana, les deux premiers producteurs mondiaux de cacao, se sont réunis hier à Abidjan pour établir un mécanisme de vente de leur cacao, qui ne serait pas en deçà de 2.600 dollars la tonne, une mesure prise il y a deux semaines à Accra.

Le 12 juin, dans une décision «historique» présentée comme un moyen de mieux rémunérer les agriculteurs, les deux pays, ont suspendu la vente des récoltes de 2020/2021 jusqu'à nouvel ordre pour préparer la mise en place de ce prix minimum.

«La réunion de demain (mercredi) est une réunion technique pour la mise en œuvre de la décision d'Accra», a expliqué Yves Koné, président du Conseil du café-cacao, l'organe de régulation de la filière en Côte d'Ivoire.

«Nos différents experts (pays producteurs, chocolatiers, négociants) vont se mettre ensemble pour aboutir à un accord sur l'applicabilité de ce prix plancher», a souligné M. Koné, évoquant un consensus trouvé à Accra.

«Nous n'avons jamais voulu de confrontations avec nos partenaires a-t-il ajouté.

Sur les 100 milliards de dollars que représente le marché mondial du cacao, seuls 6 milliards reviennent aux agriculteurs.

Une situation «dérisonnable», avait fustigé le vice-président du Ghana, Mahamudu Bawumia.

«Un juste prix des fèves de cacao serait une grande aide pour appuyer les investissements du gouvernement dans les infrastructures rurales et pour améliorer les conditions de vie», avait-il ajouté.

La différence de prix payé aux producteurs des deux côtés de la frontière des deux voisins suscite la contrebande, source de tensions entre les deux pays. Le Ghana et la Côte d'Ivoire, voisins et «jumeaux» par la géographie, le peuplement et l'agriculture, représentent plus de 60% de la production mondiale de cacao.

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao avec une production d'environ 2 millions de tonnes par an, dont elle ne transforme que moins de 500.000 tonnes.

EUROPE:

Les Bourses européennes terminent mardi dans le vert

Les Bourses européennes ont terminé dans le vert mardi, après le rebond entamé la veille suite à la trêve commerciale entre sino-américaine.

A Paris, le CAC 40, qui a perdu jusqu'à 0,2% en séance, a fini sur un gain de 0,16% (8,91 points) à 5.576,82 points.

A Francfort, le Dax a augmenté de 0,04%. L'indice EuroStoxx 50 a pris 0,3%, le FTSEurofirst 300 0,45% et le Stoxx 600 0,37%.

Le FTSE 100 de la Bourse de Londres s'est distingué avec une hausse de 0,82% et il a atteint en séance son plus haut niveau depuis août 2018 à 7.565,27 points, profitant de la baisse de la livre sterling en réaction à des propos du gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, laissant entendre que la politique monétaire pourrait devoir être adaptée aux «incertitudes» actuelles.

Aux valeurs, la plus forte hausse sectorielle du jour en Europe est pour le compartiment des services aux collectivités qui s'est adjugé 1,92%.

Contre tendance, le secteur du pétrole et du gaz a cédé 0,65% avec le repli marqué des cours du brut.

Dans le secteur bancaire, Credit Suisse a cédé 0,63% après l'annonce du départ inattendu d'Iqbal Khan, le directeur général des activités de gestion de fortune du groupe.

Sur le marché de change, le dollar est en légère baisse face à un panier de devises de référence et efface une partie des gains engrangés lundi en réaction à l'annonce de la trêve commerciale USA-Chine.

L'euro en profite pour remonter autour de 1,13 dollar après avoir touché en début de journée, à 1,1273, son plus bas niveau depuis le 20 juin.

La livre sterling, elle, abandonne plus de 0,3% face au dollar et plus de 0,4% face à l'euro.

OPEP+:

La 176^e Conférence couronnée d'un «grand succès»

Dégageant un consensus autour d'un nécessaire maintien de la réduction de la production, la 176^e Conférence de l'Opep, tenue lundi à Vienne, a été couronnée d'un «grand succès», de l'avis même des participants, dont le ministre de l'Énergie et vice-président de l'organisation, Mohamed Arkab.

«La réunion de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a été un grand succès. Pour ce qui est du marché pétrolier, nous sommes d'accord pour prolonger l'accord de réduction de la production des pays Opep et non-Opep de 1,2 Mbj jusqu'au 31 mars 2020», a précisé le ministre. Selon lui, cette reconduction «aura sans doute un impact très positif sur l'équilibre du marché pétrolier et permettra de réduire de manière substantielle l'excédent des stocks mondiaux de pétrole».

M. Arkab n'a pas manqué, dans ce contexte, de souligner que l'Algérie avait «joué un rôle important dans la recherche d'un consensus et dans l'élaboration du projet final» de la conférence. Les 24 pays de l'Opep+, qui fournissent la moitié du pétrole de la planète, avaient décidé en décembre 2018, d'abaisser leur offre cumulée de 1,2 million de barils/jour pour soutenir les cours, à compter du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par les pays non-Opep.

Lors de l'ouverture des travaux de la 176^e réunion de la Conférence de l'Opep, le président de la conférence de l'Opep et ministre du Pétrole du Venezuela, Manuel Salvador Quevedo Fernandez avait indiqué que l'Organisation reconnaissait que «le défi consistant à équilibrer le marché pétrolier et à maintenir la stabilité est un processus continu et une responsabilité partagée».

La veille de la tenue de la conférence, le ministre russe de l'Énergie, Alexandre Novak avait, pour sa part, estimé que la situation sur le marché mondial du pétrole, marquée par «l'incertitude», pourrait être stabilisée moyennant des «démarches coordonnées» de la part de l'ensemble des fournisseurs.

Adoption d'une Charte de coopération, une première

Outre la décision d'étendre l'accord de réduction de la production pour une durée de 9 mois à partir du 1er juillet



let courant, les membres de l'Opep et leurs partenaires ont annoncé, dans un communiqué final au terme de leur 6^{ème} réunion ministérielle (Opep et non-Opep), tenue dans le sillage de la 176^{ème} conférence, l'adoption d'une «Charte de coopération».

Le projet de texte de la Charte de coopération, engagement volontaire de haut niveau, permet de «poursuivre le dialogue dynamique entre les pays dans la Déclaration de coopération aux niveaux ministériel et technique».

A cet effet, il a été demandé à tous les pays participants de soumettre le projet de texte à leurs processus nationaux respectifs, selon le communiqué. La réunion avait, par ailleurs, constitué une occasion pour réaffirmer «l'engagement continu» des pays producteurs, participants dans la «Déclaration de coopération», en faveur d'un marché stable, de l'intérêt mutuel des pays producteurs, ainsi que d'un approvisionnement efficace, économique et sûr au profit des consommateurs. Les participants se sont également prononcés pour un rendement équitable du capital investi, notant l'amélioration générale des conditions du marché et de la confiance des investisseurs

dans l'industrie pétrolière. Le Comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (JMCC) a été invité à surveiller avec vigilance la mise en œuvre équitable de la résolution susmentionnée, à la lumière de l'équilibre offre/demande et des incertitudes persistantes, et à en rendre compte à la réunion. La prochaine réunion ministérielle des pays de l'Opep et des pays non membres de l'Opep se tiendra à Vienne le 6 décembre 2019. Selon des experts algériens, le maintien de l'accord de réduction de la production, engagée par l'Opep+, depuis 2016 pour stabiliser le marché, reste «insuffisant» pour une remontée conséquente des prix du brut. Selon leurs analyses, rendues publiques via l'APS, d'autres facteurs entrent en jeu lorsqu'il s'agit de faire réagir les prix du brut.

En plus de la réduction de la production à un seuil donné, les prix du baril dépendent aussi des questions géopolitiques (conflits, guerres...) et des conditions climatiques.

Ces facteurs interviennent, directement ou indirectement, dans l'offre et la demande, sur lesquels sont basés les marchés pétroliers et gaziers, ont-il expliqué.

PÉTROLE:

Le Brent s'approchait de 63 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole se sont légèrement redressés hier en cours d'échanges européens, sans pour autant effacer leurs lourdes pertes de la veille.

Ce mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 62,94 dollars à Londres, en hausse de 0,87% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en août gagnait 0,81% à 56,71 dollars.

Mardi, les cours du Brent et du WTI ont respectivement perdu 4,1% et 4,2%. «Les prix du pétrole ont chuté du fait de la faiblesse persistante des données économiques mondiales et des tensions commerciales grandissantes entre les Etats-Unis et l'Union européenne», a résumé Benjamin Lu, analyste. Ces derniers jours, plusieurs



indicateurs économiques décevants ont été publiés et les Etats-Unis ont annoncé lundi le lancement de consultations en vue d'imposer à l'Union européenne de nouvelles taxes notamment sur des fromages européens. Le pétrole avait pourtant bien débuté la semaine, dopé par l'annonce d'un accord russo-saoudien pour prolonger

l'accord de réduction de la production, conclu par les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs partenaires.

L'extension de l'accord a été formellement décidée mardi. Mais cette décision, en théorie plutôt favorable aux prix du pétrole, «masque une triste vérité», selon Stephen Brennock, analyste, notamment le fait

que «le marché du pétrole reste excédentaire et doit encore être équilibré».

L'Opep et ses partenaires doivent en effet faire face à une production américaine de plus en plus abondante dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, qui pèse donc sur la demande de pétrole.

Mercredi, les investisseurs s'intéresseront aux données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) sur les réserves des Etats-Unis. Pour la semaine achevée le 28 juin, les analystes estiment que les stocks ont reculé de 3 millions de barils pour le brut, de 2,4 millions pour l'essence et de 1,25 million pour les stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

CHINE: Davantage de mesures pour stabiliser le commerce extérieur

La Chine lancera une série de mesures pour stabiliser le commerce extérieur, a déclaré mardi le ministère du Commerce.

Le commerce extérieur du pays a maintenu une croissance stable durant les cinq premiers mois de l'année, avec les importations et les exportations de produits ayant atteint 12.100 milliards de yuans (1.760 milliards de dollars), en hausse de 4,1% en base annuelle, selon le ministère.

Étant donné l'actuel climat économique mondial, stabiliser le commerce extérieur est une étape cruciale vers le développement sain et durable de l'économie nationale, a expliqué Chu Shijia, chef du département global du ministère, lors d'une conférence de presse.

Pour injecter une plus grande stabilité au commerce extérieur, le pays continuera à appliquer des politiques pour améliorer l'environnement commercial, comme accélérer les négociations sur les accords de libre-échange de haut standard et les accords de libre-échange régional avec davantage de pays, a indiqué Zhu Yong, directeur adjoint du département du commerce extérieur du ministère.

En outre, on verra cette année davantage de bases nationales



pour la transformation et la mise à niveau du commerce extérieur, qui visent à encourager les groupes industriels à faciliter l'innovation et le développement des entreprises, selon M. Zhu.

Le ministère renforcera ses efforts pour découvrir les marchés mondiaux, élargir les importations, réduire les tarifs et baisser les coûts administratifs pour les importations, a précisé M. Zhu, ajoutant qu'une série de zones nationales de démonstration pour l'innovation

en vue de promouvoir les importations seront construites et que les préparations étaient en cours pour la deuxième Exposition internationale des importations de la Chine (CIE).

Chu Shijia a souligné que le pays se targuait de diverses conditions pour poursuivre la croissance du commerce extérieur, attribuant la stabilité aux politiques favorables, à l'expansion du marché et à l'amélioration des entreprises dans leurs capacités à traiter les risques.

CANADA-UKRAINE: Ottawa débloque 45 millions de dollars en appui aux réformes en Ukraine

Le gouvernement canadien a annoncé, mardi, avoir débloqué 45 millions de dollars supplémentaires en appui aux réformes et à l'économie ukrainiennes, lors de la troisième Conférence internationale sur les réformes en Ukraine à Toronto.

La grande partie de cette somme va servir notamment à «l'aide au développement, aux réformes démocratiques et à favoriser l'égalité des

genres», a déclaré à la presse la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland. L'accent sera également mis sur l'amélioration de la transparence des institutions et la reddition de comptes ainsi que sur la formation de la police ukrainienne.

Au cours d'un entretien avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky en marge de la conférence, le Premier

ministre Justin Trudeau a réaffirmé son «ferme soutien au peuple ukrainien, sa souveraineté et son intégrité territoriale». Evoquant la sécurité régionale, M. Trudeau a estimé nécessaire de «demeurer unis face aux tentatives de miner la souveraineté de l'Ukraine», en proie à un conflit dans l'est du pays qui a fait des milliers de morts depuis cinq ans.

Les deux dirigeants ont également discuté

des efforts déployés par l'Ukraine pour «mettre en œuvre des réformes démocratiques et intégrer la communauté euro-atlantique».

Organisée conjointement par Ottawa et Kiev, la conférence sur les réformes en Ukraine est marquée par la participation de dizaines de pays amis, des partenaires internationaux, des représentants du secteur privé et de la société civile.

GRANDE-BRETAGNE: Contraction de l'activité privée en juin en pleine incertitude du Brexit

L'activité économique dans le secteur privé au Royaume-Uni s'est contractée au mois de juin pour la première fois depuis trois ans, d'après un indice PMI publié hier par le cabinet Markit qui pointe les incertitudes autour du Brexit.

L'indice PMI tous secteurs a diminué à 49,2 en juin, contre 50,7 en mai. L'activité apparaît en progression lorsque l'indice dépasse 50 points et un score inférieur à ce niveau témoigne d'une contraction de l'activité.

La dernière fois que le cabinet Markit a constaté une contraction de l'activité dans le secteur privé, c'était en juillet 2016 - juste après la décision des Britanniques de quitter l'UE lors du référendum du 23 juin de cette année-là.

«Ce coup de faiblesse en juin suit une détérioration progressive de la demande au cours de l'année écoulée, l'incertitude liée au

Brexit a peu à peu aggravé l'impact d'un ralentissement économique plus large sur le plan mondial», a expliqué Chris Williamson, analyste. Au vu des données collectées ces derniers mois, M. Williamson estime que le produit intérieur brut du Royaume-Uni s'est contracté de 0,1% lors du deuxième trimestre.

Une première estimation officielle de la croissance britannique pour cette période est attendue le 9 août. Après un premier trimestre dynamique (+0,5% d'après l'institut officiel ONS), la croissance a ralenti depuis.

Mercredi, le cabinet Markit a publié en outre un indice PMI pour le seul secteur des services, prépondérant au Royaume-Uni: il a diminué à 50,2 points en juin, contre 51 points en mai.

«Cette activité morne est liée au ralentissement économique dans son ensemble et à une aversion au

risque plus importante chez les clients, face aux incertitudes du Brexit», a expliqué Markit pour les services.

«Cette quasi-stagnation des services constitue l'une des pires performances de la décennie et intervient après des déclinés marqués des secteurs manufacturiers et de la construction», a ajouté M. Williamson.

Lundi et mardi, Markit avait déjà publié en effet des données inquiétantes pour le mois de juin: l'indice PMI manufacturier a baissé à 48,0 points, au plus bas depuis début 2013, et l'indice dans la construction a chuté à 43,1 points, pire résultat depuis avril 2009.

Initialement prévu fin mars, le Brexit a été repoussé au 31 octobre mais ses contours restent flous, ce qui prolonge une période d'incertitude jugée dommageable par les milieux d'affaires.

ENERGIE: Le Kenya travaille sur un accord «électricité contre gaz» avec le Soudan du Sud

Le Kenya et le Soudan du Sud ont annoncé mardi qu'ils travaillaient sur un accord visant à remédier à la grave pénurie d'électricité que connaît Juba, la capitale sud-soudanaise. Dans le cadre de cet accord, le Kenya fournira de l'électricité géothermique en échange de gaz provenant de champs pétroliers du Soudan du Sud.

Le secrétaire du gouvernement kenyan en charge de l'énergie et du pétrole, Charles Keter, a déclaré que des travaux étaient en cours pour construire des lignes de transmission vers la ville de Lodwar, voisine du Soudan du Sud, notant que Nairobi souhaitait utiliser ces lignes pour alimenter en électricité son voisin actuellement engagé dans divers projets de développement.

«Nous discutons avec nos frères du Soudan du Sud afin que le Kenya puisse obtenir du gaz provenant des gisements de pétrole tandis que, en retour, ils recevront de l'électricité», a-t-il précisé. Le responsable kenyan a tenu ces propos lors de sa rencontre avec Salva Kiir, le président du Soudan du Sud en visite à la centrale géothermique de Naivasha, au Kenya.

Daniel Awou, ministre du Pétrole du Soudan du Sud, a de son côté souligné que la production d'électricité de son pays était confrontée à de nombreux défis, notant que les champs pétroliers du pays ravagés par la guerre avaient besoin de plus d'électricité pour pouvoir fournir davantage de pétrole. «Nous sommes prêts à établir un partenariat avec le Kenya en matière d'exploration et d'approvisionnement géothermiques car la demande en électricité dans notre pays est actuellement supérieure à l'offre», a-t-il dit.

UE: La nouvelle équipe opposée à toute renégociation sur le Brexit (Tusk)

Le président du Conseil européen Donald Tusk s'est dit mardi «absolument certain» que la nouvelle équipe à la tête de l'UE serait opposée à toute renégociation de l'accord sur le Brexit. «Je suis absolument certain que les nouveaux dirigeants de nos institutions seront aussi cohérents que nous le sommes en ce qui concerne l'accord de retrait et notre disponibilité à discuter de la future relation» avec Londres, a déclaré M. Tusk à la presse. L'accord de retrait que l'UE refuse de renégocier, conclu entre Bruxelles et la Première ministre démissionnaire Theresa May, a été rejeté à trois reprises par le Parlement britannique.

Le député pro-Brexit Boris Johnson est favori pour succéder à la Première ministre britannique.

La sortie du Royaume-Uni de l'UE, initialement prévue le 29 mars, a été repoussée au 31 octobre, mais les conditions de ce départ restent incertaines.

«Il ne faut pas avoir peur d'un «no deal», a par ailleurs déclaré le président Emmanuel Macron.

«Sinon nous sommes otages du camp d'en face, nous devons arrêter de trainer», a ajouté le dirigeant français, qui était partisan d'un court délai lorsque la nouvelle date du 31 octobre a été arrêtée.

FRANCE: Suppression de 1 900 postes de l'entreprise Conforama en 2020

La direction du groupe d'ameublement Conforama a confirmé ce mardi la suppression de 1 900 postes en 2020, ainsi que la fermeture de 32 de ses 235 magasins et de dix magasins Maison Dépôt. L'annonce a été faite dans la matinée au Comité central d'entreprise (CCE). Sur les 32 enseignes du groupe qui vont fermer et qui concernent 1 050 salariés, huit magasins sont situés en Ile-de-France et parmi eux, deux des trois magasins parisiens.

Dans les 164 magasins restants ouverts, 600 postes vont être supprimés, alors que 124 postes vont être supprimés au siège du groupe et 26, au service après-vente.

La fermeture des dix magasins Maison Dépôt va entraîner la suppression de 100 postes supplémentaires.

La direction a indiqué que ces suppressions de postes et fermetures de magasins répondent «à la nécessité pour Conforama de réduire ses pertes et revenir à l'équilibre», expliquant mener un «projet d'évolution de l'organisation de ses activités en France».

RÉSULTATS DU BEM

À AIN DEFLA:

«Un taux de réussite de 57,39% et 65,61% au passage»

«Des résultats très satisfaisants»

Salim Ben

En effet, sur les 14387 candidats présents au BEM dans la wilaya d'Ain Defla, 8256 élèves ont eu leur Brevet, soit un pourcentage de 57,39%, jugé très satisfaisants pour les premiers responsables de la direction de l'éducation d'Ain Defla. Les résultats de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) de la session juin 2019 sont jugés «satisfaisants», selon les responsables du ministère de l'éducation national, après avoir publié les résultats ce lundi à 16h sur le site de l'Office national des examens et concours.

Le taux de réussite nationale du BEM a atteint 55,47%, par ailleurs, le taux de réussite de la wilaya d'Ain Defla est de 57,39% avait annoncé le DE d'Ain Defla sur la page du facebook de la direction, ce lundi, qualifiant ces résultats de «satisfaisants». Sur les 14387 candidats présents au BEM dans la wilaya d'Ain Defla, 8256 élèves ont eu leur BEM, dont 4856 filles soit 85,49% selon les données de la DE. Pour le passage à la première année secondaire, 9439 élèves ont décroché leur ticket vers le lycée avec un taux de 65,61%, dont 5570 filles soit 72,92%. Les élèves qui obtiennent une moyenne égale ou supérieure à 10/20 accèderont automatiquement en classe de première année secondaire sur la base de la moyenne décrochée à l'examen national et celle de l'évaluation continue de l'année scolaire.

C'est le CEM Sahnoune Abdelkader dans la commune de Djelida qui a enregistré le meilleur résultat au niveau de la wilaya, avec un taux de réussite de 92,05%. Quant à la plus forte moyenne, elle est revenue à l'élève Taib Maria du CEM Maghraoui Mohamed à Djelida avec 19,23/20. Puis l'élève Laribi Hayet du même CEM a eu un taux de 19,19% en décrochant la deuxième place dans la wilaya. Evidemment, Les youyous et les cris de joie ont été éclatés hier dans toutes les communes de la wilaya d'Ain Defla, et les défilés ont été signalés tout au long des grands boulevards des grandes communes ou la circulation était l'ordre du jour. C'était un vrai soulagement pour plusieurs parents et leurs enfants qui ont fêté ce succès.

Néanmoins, il faut dire que le succès n'a pas été du côté de tous les élèves, car la déception était également au rendez-vous devant plusieurs établissements scolaires, ou plusieurs d'entre élèves ont promis leur parent de faire beaucoup mieux l'année prochaine.

BISKRA:

Sortie de la 37^e promotion d'imams prêcheurs

La 37^e promotion d'imams prêcheurs est sortie mardi de l'institut national spécialisé de formation des cadres des affaires religieuses de la ville de Sidi Okba dans la wilaya de Biskra au cours d'une cérémonie tenue à l'occasion.

Les 25 imams prêcheurs diplômés ont suivi une formation de trois années dans les diverses sciences islamiques (Ossoul dine, charia, exégèse, hadith, rhétorique) et sciences juridiques.

Dans son allocution adressée aux membres de la promotion baptisée au nom du cheikh Mohamed-Saïd Ezzahiri, éminent savant des Ziban, Abdelmajid Fadhel, enseignant à l'institut, a mis l'accent sur la mission foncièrement «spirituelle» que l'imam est appelé à assumer et la sur la préservation de la place de la mosquée dans la société.

Le wali de Biskra, Ahmed Keroum a visité après la cérémonie le complexe culturel islamique Okba ibn Nafi et les projets de restauration et réalisation de nouvelles structures et a insisté sur l'accélération des travaux de cette importante institution religieuse.

TLEMCCEN:

Portes ouvertes sur le centre national d'interprétation du costume traditionnel algérien

La mise en valeur du costume algérien féminin et masculin dans toute sa diversité, sa promotion, sa sauvegarde sont les objectifs principaux de la manifestation «portes ouvertes» sur le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien, ouverte mardi à Tlemcen, a indiqué la directrice lors du coup d'envoi de cette manifestation.

Cette manifestation se veut, en outre, un moyen pour faire connaître le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien et ses principales missions qui s'articulent, entre autres, sur la promotion et la sauvegarde de tout ce patrimoine riche et diversifié, existant à travers toutes les régions du pays, a souligné Aïnad Tabet Radia.

Ces portes ouvertes comptent, en plus des expositions diverses de produits artisanaux dont la poterie, la vannerie, la maroquinerie, une exposition d'une nouvelle collection de la blouse oranais avec tout l'historique de ses origines, a indiqué la même responsable, faisant savoir, par ailleurs, qu'une nouvelle collection du kaftan et de la chedda tlemceniennes a été mise sur pied au profit des touristes et des visiteurs, nombreux à visiter le site historique d'El Mechouar en cette saison estivale.

En effet, le Palais royal d'El Mechouar ainsi que le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien sont très fréquentés en cette période.

Près de 13.000 touristes visitent ce site historique durant chaque saison, a-t-on indiqué de même source.

Parmi les stands qui ont attiré de nombreux visiteurs est, sans conteste, celui d'une costumière miniaturiste d'Oran en l'occurrence, Mesli Nouria, laquelle du haut de ses 70 ans, réalise des tenues en miniatures des différents habits traditionnels algériens.

Couturière à l'origine, cette artisanne tente avec beaucoup de rigueur et de



précision à coudre des tenues en miniature afin, a-t-elle expliqué, «de contribuer à la mise en valeur des tenues de toutes les régions d'Algérie notamment chaouïe, targuie, sahraouie, kabyle, tlemceniennes, oranais, annabie et autres, et à la sauvegarde de tout ce patrimoine aussi riche que diversifié et qui confirme le savoir-faire des artisans algériens».

«Dans mon travail, je fais beaucoup de recherches sur les tenues.

J'essaie de m'intéresser aux moindres détails pour faire la réplique exacte de tous les costumes qu'ils soient féminin ou masculin», a-t-elle déclaré.

Des associations très actives à Tlemcen dans la promotion de l'artisa-

nat et de la femme rurale sont présentes à cet événement.

Il s'agit, entre autres, de l'association de promotion de l'artisanat et de la femme rurale d'Ain Ghoraba et l'association du village d'Ain Douz, lesquelles, depuis leur création, il y a quelques mois, ont consenti d'énormes efforts pour relancer l'artisanat dans leurs villages respectifs et contribuer ainsi à la sauvegarde d'un pan entier du patrimoine national matériel et immatériel.

La manifestation «portes ouvertes» sera clôturée jeudi prochain par un concert de musique andalouse qui sera animé par la chanteuse Nisrine Ghenim et Brahim Bouterfas.

SKIKDA:

Arrêt partiel de la station de dessalement d'eau de mer depuis hier

L'exploitation de la station de dessalement de l'eau de mer de la wilaya de Skikda connaîtra un arrêt partiel d'une durée 30 heures à partir de mercredi en raison de travaux de maintenance et d'entretien, a indiqué mardi le chargé de communication de l'unité de Skikda de l'Algérienne des Eaux (ADE-Skikda). Selon M. Samih Guiesse, l'arrêt partiel de l'exploitation de la station de dessalement de l'eau de mer de la wilaya de Skikda qui assure,

au quotidien, 100 000 m³ d'eau potable, engendrera un déficit en production générant quelques perturbations de l'alimentation en eau potable dans les communes de Hamadi Kerouma, Flifla, El Hadaïk en plus du chef-lieu de wilaya. Expliquant que cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un programme annuel d'arrêts partiels pour la maintenance et le nettoyage chimique, ce responsable a souligné que cette station fonctionnera à 80% tout

au long de la période des travaux. Le chargé de communication de l'ADE-Skikda a dans ce même contexte fait état de la livraison prochaine de plusieurs projets devant renforcer l'AEP dans la ville de Skikda parmi lesquels le projet de remise à niveau de la station de traitement de Hammadi Kerouma mais aussi le projet de réhabilitation de la conduite d'adduction à partir du barrage de Kenitra jusqu'à la station de Hammadi krouma. Il a égale-

ment fait savoir que l'ADE-Skikda a pris une série de mesures pour améliorer l'AEP dans les régions ayant connu des perturbations ces dernières années et lutter contre les fuites d'eau relevées sur le réseau de distribution.

Ainsi, près de 1950 points noirs ont pu être éradiqués depuis le début de l'année 2019, chose qui a permis de réduire considérablement les pertes en eau accusées par l'ADE, a-t-il dévoilé.

OUARGLA:

Distribution de plus de 965.000 livres scolaires aux établissements éducatifs

Plus de 965.200 livres scolaires ont été distribués à ce jour aux établissements éducatifs de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris du directeur du Centre local de distribution et d'édition pédagogique.

L'opération, qui a débuté la semaine dernière, a touché dans une première phase les établissements éducatifs éloignés du chef lieu de wilaya, à l'instar de ceux de la daïra frontalière d'El-Borma (420 km d'Ouargla), de Hassi-Messaoud et de la wilaya déléguée de Touggourt, a précisé à l'APS Laid Menasria.

Elle cible la distribution de 330.494 manuels pour le cycle primaire, 314.200 pour le moyen et 321.440 autres pour le

cycle secondaire, a-t-il ajouté en signalant qu'elle a été concrétisée à 97,84%.

Le Centre doit encore réceptionner trois (3) titres de manuels scolaires de la part de l'Office nationale des publications scolaires (ONPS), à savoir ceux de mathématiques (5^{ème} année primaire), de langue française et d'histoire et géographie (4^{ème} année moyenne), selon le même responsable.

La distribution se poursuit jusqu'à la fin de cette semaine pour toucher les établissements restants, à savoir deux lycées et deux collèges d'enseignement moyen, a-t-il assuré, en rappelant que le stock restant des manuels distribués aux établissements éducatifs l'année

dernière et non récupérés par le Centre a facilité l'opération et a constitué un premier fond livresque des établissements.

Des dispositions ont été ainsi prises pour assurer une disponibilité du manuel scolaire au niveau des différents établissements éducatifs, permettant aux parents d'élèves de les acheter dès cette semaine ou en début de l'année scolaire, sachant que leur gratuité est assurée pour les enfants de parents issus du secteur de l'éducation, ceux aux besoins spécifiques ou les enfants issus de familles nécessiteuses, a fait savoir le même responsable.

CONSTANTINE: Plus de 500 hectares de couvert végétal ravagés par le feu en un mois

Pas moins de 535 hectares de couvert végétal ont été ravagés au cours du mois de juin dernier par des incendies dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi auprès des services de la direction locale de la Protection civile (DPC).

Le couvert végétal détruit par ces incendies durant cette période englobe 425,9 hectares de récoltes agricoles, 83,22 ha de broussailles, 20,17 ha de champs agricoles ainsi que 4 ha de superficies forestières, a indiqué à l'APS le chargé de l'information et de la communication au sein de cette direction, le lieutenant Noureddine Tafer.

Les flammes ont provoqué également la destruction d'environ 1.040 bottes de foin et de 242 arbres, dont 139 arbres fruitiers, a-t-on noté, soulignant que la plupart des foyers d'incendies ont été recensés dans les localités d'Ain Abid, Ibn Ziad, Didouche Mourad, Ibn Badis et Ouled Rahmoune. «Toutes les mesures ont été prises pour faire face aux éventuels feux particulièrement les incendies de forêts qui peuvent se déclarer à travers la wilaya de Constantine», a affirmé M. Tafer, rappelant que la wilaya compte un patrimoine forestier couvrant plus de 28.000 hectares parmi sa superficie utile estimée à 125.010 hectares. Des campagnes de sensibilisation et d'information se



poursuivent en outre en faveur des riverains des zones forestières, depuis la mise en place, en juin dernier, du dispositif anti-feux, géré avec la collaboration des services de la Conservation des forêts et des services agricoles, a encore relevé la même source. La sensibili-

sation est particulièrement intensive dans les grandes régions forestières, les forêts de Kef Lakhal sur les hauteurs de Djebel Ouahch et de Draâ Naga dans la commune d'El Khroub, considérées comme «des zones à risque», a souligné le responsable.

BECHAR: 9 cadres et agents de la direction des œuvres universitaires sous contrôle judiciaire

Neuf (9) responsables et agents de la direction des œuvres universitaire (DOU) de Bechar ont été placés sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction près le tribunal de Bechar pour divers griefs, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de la sureté de wilaya.

Il s'agit de l'ex directeur de cette structure universitaire ayant exercé de 2013 à 2018, des directeurs des résidences universitaires féminines "1.000 lits" et "19 mai 1956", ainsi que du responsable et de cinq (5) agents du comité des œuvres sociales de la

direction œuvres universitaires, a-t-on précisé.

C'est suite à l'exploitation de renseignements faisant état de malversations au niveau de la DOU de Béchar que la brigade économique et financière de la police judiciaire (PJ) de la sureté de wilaya a ouvert une enquête sur ordre du parquet, a-t-on signalé. Les éléments de la brigade économique et financière ont enquêté sur les exercices 2013-2018 et auditionné le directeur des œuvres universitaires en poste durant cette période, les fournisseurs en produits alimentaires et les presta-

taires de services de transport universitaire ainsi que les directeurs des résidences universitaires précitées, ainsi que des agents de la DOU et des membres de la commission des œuvres universitaires, a-t-on ajouté.

L'enquête aurait révélé des infractions au code des marchés publics, notamment l'octroi délibéré à autrui de privilège injustifié lors de la conclusion de contrat, d'un accord, d'une transaction ou d'un complément contraire aux dispositions légales et réglementaires relatives à la liberté de candidature et

de concurrence, à l'équité des candidats et à la transparence des procédures, aux abus de fonction et favoritisme, a-t-on expliqué.

Une fois l'enquête ficelée, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béchar, qui les a déférés devant le juge d'instruction.

Ce dernier les a placés sous contrôle judiciaire en attendant leur comparution devant la juridiction compétente, a-t-on fait savoir auprès de la cellule de communication de la sureté de wilaya.

ETÉ: Lancement samedi de la campagne de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les barrages

Le coup d'envoi de la 5ème édition de la campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les barrages sera donné samedi prochain, a-t-on donné mardi auprès de l'Agence nationale de barrages et transferts (ANBT) qui a initié l'événement.

« L'ANBT relance la cinquième campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les barrages. Le coup d'envoi sera donné le samedi 6 juillet 2019, à partir du siège de l'agence», situé à Alger, a indiqué l'agence dans un communiqué.

Selon l'ANBT, ses efforts pour réduire le nombre des noyades dans les barrages à travers la campagne et la caravane de sensibilisa-



tion ont permis de «faire prendre conscience aux citoyens» du dan-

ger réel qui les guette suite à la baignade dans ces retenues d'eau.

Affirmant que le nombre de morts par noyade dans les barrages de l'ANBT a baissé «sensiblement», l'agence a estimé que les actions de sensibilisation doivent se poursuivre pour «atteindre zéro (0) noyade».

L'ANBT déplore, d'ailleurs, 5 morts par noyade depuis le début de la saison estivale et précise que le bilan des six dernières années affiche 142 morts.

Une série d'activités culturelles et sportives est prévue lors de cet événement pour assurer une «participation massive» afin de sensibiliser le large public sur le danger de la nage dans les barrages.

AÏN TÉMOUCHENT: Une tentative d'enlèvement d'un nouveau-né déjoué

Les éléments de la 2e sûreté urbaine d'Aïn Témouchent ont déjoué une tentative d'enlèvement d'un nouveau né au service maternel et infantile d'Aïn Témouchent, a-t-on appris lundi des responsables de la sûreté de wilaya.

Une femme mariée en possession d'un sac pour bébés avec ses fournitures a été arrêtée en flagrant délit cette semaine tentant d'enlever un nouveau né dans ce service hospitalier, a-t-on appris de la même source.

La mise en cause est restée une nuit complète au service maternel et infantile d'Aïn Témouchent avant d'enlever le nourrisson, changeant à chaque fois de salle pour fuir les regards et échapper à la vigilance des agents de surveillance de cet établissement.

Après avoir ciblé son objectif, elle s'est approché du père du bébé et a demandé d'aider la mère à marcher, a indiqué la source sécuritaire.

L'occasion venue, elle a enlevé le nourrisson et l'a mis dans son sac et s'est dirigée vers la porte principale pour prendre la fuite, sauf que du nouveau-né a attiré l'attention de citoyens au hall du service qui ont alerté la police pour la prendre en flagrant délit.

Le juge d'instruction près le tribunal d'Aïn Témouchent a ordonné de mettre sous mandat de dépôt la criminelle âgée de 18 ans en attendant sa comparution devant le juge.

CONTESTATION DES HABITANTS DES LOGEMENTS PRÉCAIRES À SIDI BEL-ABBÈS: Un citoyen s'immole

Un jeune de 30 ans s'est immolé mardi après midi après s'être aspergé d'essence suite aux protestations des occupants d'habitations anarchiques à la cité «Boumlik» route Zerouala, commune de Sidi Bel-Abbès, a-t-on constaté.

Une source médicale au centre hospitalo-universitaire de Sidi Bel-Abbès, «Abdelkader Hassani» a indiqué que la victime a été transférée à cet établissement sanitaire dans un état critique, souffrant de brûlures du deuxième degré. Il a été placé en soins intensifs en attendant son transfert au service des brûlés à l'hôpital d'Oran.

La même source a ajouté que la victime a provoqué des blessures à un autre jeune âgé de 20 ans lorsque ce dernier essayait de le secourir. Ce jeune a été atteint à ses mains et son dos. Il reçoit actuellement des soins aux urgences.

A rappeler que la cité Boumlik a connu durant les trois derniers jours un mouvement de contestation des habitants des bidonvilles qui ont recouru à la fermeture de la route qui mène à la commune de Zerouala revendiquant leur relogement dans des habitations décentes.

Le Wali de Sidi Bel-Abbès, Ahmed Abdelhafid Sassi, s'est déplacé en compagnie des autorités civiles et sécuritaires au centre hospitalo-universitaire pour s'enquérir de l'état de santé des blessés.

BECHAR: Libération d'une jeune fille et arrestation de ses ravisseurs

Les éléments de la 3ème sûreté urbaine de Bechar ont réussi à libérer une jeune fille qui avait été enlevée au groupement urbain «Inara» à Bechar et à arrêter trois mis en cause, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de la sureté de wilaya. Alerté par téléphone de l'enlèvement de la jeune fille, une force de police composée d'éléments de plusieurs sûretés urbaines et de brigades de recherches et d'investigations (BRI) a été constituée et a entamé les investigations, ayant donné lieu à l'arrestation de l'un des ravisseurs âgé d'une vingtaine d'années qui a ensuite donné les signalements de ses complices (20 et 24 ans), a-t-on signalé. Présentés à la justice, les trois mis en cause ont été mis en détention préventive pour enlèvement d'une personne avec pratique de torture, suivi d'agression sexuelle et vol.



BRÉSIL: Un braconnier accusé d'avoir tué plus de 1.000 jaguars

Les autorités brésiliennes ont démantelé dans la région amazonienne (nord) un groupe de sept (7) braconniers, dont l'un est soupçonné d'avoir tué plus d'un millier de jaguars depuis 1987, a annoncé le parquet.

Les mis en cause sept hommes «agissaient à l'intérieur d'Acre (Etat du nord, à la frontière du Pérou) en «tuant des animaux de la région, comme des jaguars, des capybaras, des pécaris et des cerfs», a indiqué lundi le ministère public dans un communiqué relayé par des médias.

Au cours de cette période, ils ont organisé 11 sorties de chasse, durant lesquelles huit jaguars, 13 capybaras (gros rongeurs semi-aquatiques, ndr), 10 pécaris (sorte de sangliers originaires d'Amérique du sud) et deux cerfs ont été tués.

Les braconniers se servaient de chiens pour rabattre les animaux. Le membre «le plus ancien et le plus actif» du groupe «braconne au moins depuis 1987 et, selon nos informations, pourrait à lui seul avoir tué plus de mille jaguars durant ce laps de temps», a ajouté le parquet. Les accusés risquent des peines de prison et des amendes, en fonction de leur degré d'implication. Le jaguar, le plus gros félin d'Amérique, est présent dans 18 pays latino-américains, du nord-ouest de l'Argentine au haut plateau central du Mexique. Il est considéré comme une espèce «quasi-menacée», avec une population de 64.000 individus qui tend à diminuer, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

Sur les quelque 55.000 jaguars recensés au Brésil, 40.000 se trouvent en Amazonie et plus de 13.000 dans le Pantanal (centre-ouest), autre immense sanctuaire de biodiversité du Brésil, selon l'Institut Chico Mendes pour la Conservation de la Biodiversité (ICMbio).

INDE: Evacuation des corps des alpinistes tués dans une avalanche

Les secouristes indiens évacuaient mercredi les corps de sept alpinistes tués dans une avalanche de haute montagne fin mai dans un massif reculé de l'Himalaya.

La cordée de quatre Britanniques, deux Américains, un Indien et une Australienne avait disparu il y a six semaines dans le massif de la Nanda Devi, deuxième plus haut sommet du pays situé dans l'Etat d'Uttarakhand (nord).

Les huit sportifs tentaient l'ascension d'un pic vierge. Au terme d'une longue et périlleuse opération, des secouristes de haute montagne ont récupéré il y a dix jours sept des corps, encordés dans un mur de neige.

Les recherches ont été abandonnées pour retrouver la huitième victime, dont l'identité n'a pas été communiquée. La zone étant inaccessible aux hélicoptères, les corps ont été descendus à pied au camp de base. De là, quatre d'entre eux ont été transportés mercredi matin par voie aérienne à Pithoragarh, principale ville de la région.

Les trois corps restants devaient être transférés dans la journée.

Les alpinistes tués avaient communiqué pour la dernière fois le 26 mai, la veille d'épaisses chutes de neiges et d'importantes avalanches dans le massif.

Des centaines d'alpinistes viennent du monde entier en Inde chaque année pour tenter l'ascension de sommets qui font partie de la chaîne de l'Himalaya.

L'Inde a sur son territoire dix sommets de plus de 7.000 mètres, dont le troisième plus haut du monde, le Kangchenjunga (8.586 m), coïncé entre Inde et Népal.

FRANCE: Dalil Boubakeur assure l'intérim de la présidence du CFCM

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, assure depuis lundi l'intérim de la présidence du Conseil français du culte musulman (CFCM), dont le mandat d'Ahmet Ogras a pris fin dimanche dernier, a-t-on appris mardi de cette institution.

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris assurera l'intérim jusqu'au renouvellement du bureau du CFCM, le 3 novembre prochain.

D'ici à cette date, le CFCM «se dotera très rapidement des conseils départementaux du culte musulman (...) pour assurer une plus grande proximité avec les lieux de culte et les musulmans», a-t-on indiqué.

Dans un tweet, le président sortant, le Turc Ahmet Ogras a écrit : «Je quitte mes fonctions de président du CFCM aujourd'hui. Beaucoup de défis restent à relever mais rien n'est impossible tant qu'on maintient cette unité qui nous a permis de traverser les difficultés», exprimant ses vœux de réussite au Dr. Dalil Boubakeur qui s'est engagé devant les membres à assurer cette transition dans l'unité et le rassemblement de toutes les fédérations musulmanes de lieux de culte.

Le Conseil français du culte musulman et l'ensembles des organisations musulmanes de France avait exprimé, lors d'un congrès à Paris le 9 décembre 2018, leur volonté de créer une «nouvelle dynamique» pour la représentation du culte musulman, en assurant davantage de proximité à travers des



conseils régionaux. Dans une proclamation, rappelle-t-on, les signataires de la proclamation ont estimé qu'il est temps de franchir un palier qui «devra prendre en considération les nouvelles préoccupations auxquelles se trouve confronté le culte musulman».

Tout en assurant leur attachement à un dialogue «serein et constructif» avec les pouvoirs publics, ils avaient affirmé

que la définition des dogmes et des pratiques des cultes «incombe» aux représentants des cultes «à elles seules» dans la limite «des impératifs de l'ordre public et dans le respect des principes et des valeurs de la République», dénonçant «avec force» toutes les expressions de la haine et de la violence «dont pourraient être victimes leurs concitoyens».

INDE: 22 morts dans l'effondrement d'un mur à Bombay, paralysée par la mousson

L'effondrement d'un mur dû aux pluies diluviennes a causé mardi la mort d'au moins 22 personnes à Bombay, la capitale économique indienne paralysée par les précipitations liées à la mousson, selon le nouveau bilan officiel.

Un précédent bilan faisait état de 21 morts.

Une palissade bordant un bidonville s'est écroulée en pleine nuit mardi vers 02H00 heure locale (20H30 GMT lundi) sur des taudis, faisant également des dizaines de blessés.

Sous une pluie battante, les sauveteurs se sont activés toute la journée dans les décombres pour tenter de trouver des survivants.

Un témoin de la scène a déclaré à la chaîne de télévision NDTV qu'ils avaient repéré une fillette de 10 ans coincée sous les débris, pleurant de douleur et suppliant qu'on lui donne de

l'eau. La victime a finalement été extraite au bout de douze heures, sans vie.

La mégapole de la côte ouest de l'Inde, qui compte quelque 20 millions d'habitants, était mardi soumise à des pluies diluviennes pour la deuxième journée consécutive. L'activité y était quasiment à l'arrêt.

Les autorités ont déclaré que la journée de mardi serait chômée et ont appelé tous les habitants à rester chez eux. Les écoles et les lycées étaient fermés.

La principale piste de l'aéroport international restait inutilisable en raison de la présence d'un avion de ligne sorti de la piste dimanche soir à l'atterrissage, sans faire de blessés.

Plus de 100 vols ont été annulés ou détournés.

«Actuellement, la piste secondaire est utilisée, nos équipes font de leur mieux pour remettre en service la

piste principale et cela pourrait prendre jusqu'à 48h», a tweeté l'aéroport.

Selon l'agence Skymet Weather, certains quartiers de Bombay ont reçu autour de 350 millimètres de pluie dans la nuit de lundi à mardi, les plus importantes précipitations en une décennie. Les égouts étant généralement saturés, l'eau s'accumule dans les parties basses, ce qui oblige les passants à y patauger.

«Tout est inondé autour de nous. Cela fait peur et le problème revient chaque année malgré les promesses du gouvernement», a déclaré Vishal Agawane, un habitant de 32 ans du grand bidonville de Dharavi, cité par l'agence AFP.

Trois personnes, dont un nourrisson, ont péri dans le district de Thane, adjacent à Bombay, lorsque le mur d'une école s'est effondré.

Deux serveurs ont été en

tre autres électrocutés quand l'eau s'est engouffrée dans un restaurant de la même zone. Les effondrements de bâtiments et de structures mal construits ou mal entretenus sont fréquents en période de mousson, qui dure de juin à septembre ou octobre en Inde.

Selon les observateurs, le boom de la construction à Bombay, pour loger une population toujours plus dense et importante, a rendu cette ville plus vulnérable aux inondations.

La majeure partie de sa mangrove, extrêmement efficace pour évacuer les eaux de pluie, a ainsi été supprimée et recouverte de rues et de tours haut de gamme.

En 2005, la métropole côtière avait reçu 950 millimètres de pluie en seulement 24 heures, provoquant la mort de plus de 500 personnes.

INDONÉSIE: Des dizaines de conteneurs de déchets seront renvoyés en Europe et aux Etats-Unis

L'Indonésie envisage de renvoyer des dizaines de conteneurs de déchets vers la France et d'autres pays occidentaux, à l'instar de plusieurs pays d'Asie du Sud-Est qui refusent désormais d'être des décharges, ont annoncé mardi les autorités locales. Il s'agit notamment de 49 conteneurs qui contiennent, selon les responsables des douanes de l'île indonésienne de Batam, des déchets plastiques et des substances dangereuses en violation des règles d'importation. «Nous coordonnons avec l'importateur afin de procéder à leur renvoi immédiat», a indiqué le



porte-parole des services douaniers de cette île, dans une déclaration à la

presse. Ces déchets proviennent des Etats-Unis, d'Australie, de France, d'Allemagne et de Hong Kong, a-t-il précisé. Jakarta avait renvoyé, mi-juin dernier, cinq conteneurs de déchets aux Etats-Unis, se joignant ainsi à plusieurs pays d'Asie du Sud-Est refusant de servir de dépotoir à l'Occident. Environ 300 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année à travers le monde. Une grande partie finit dans des décharges ou dans les mers, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF).

FRANCE:

Les voyageurs avertis contre le danger d'introduction des maladies d'agrumes

L'Anses a confirmé mercredi un «risque élevé» d'introduction de la maladie du huanglongbing dite «du dragon jaune» dans les cultures d'agrumes en Europe, et recommande aux voyageurs la plus grande prudence dans le transport et l'importation de ces végétaux.

«Le climat favorable, la présence des agrumes, le potentiel adaptatif des bactéries et la capacité d'établissement des insectes vecteurs en dehors de leur zone d'origine» sont autant de facteurs qui permettent à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) de conclure un rapport publié mercredi par une «probabilité élevée d'établissement et de dissémination de la maladie» en Europe.

La maladie du huanglongbing (HLB) constitue l'une des menaces les plus importantes pour les cultures d'agrumes dans le monde, puisqu'elle provoque des pertes importantes de rendement, une diminution de la qualité des fruits et peut conduire à la mort des arbres, selon l'Anses.

La région méditerranéenne reste l'une des seules exemptes de cette maladie qui touche de nombreux pays producteurs en Asie du Sud-Est, en Amérique et en Afrique, également présente en Outre-mer dans les Antilles et sur l'île de la Réunion.

«Il n'existe aucune mesure efficace pour l'éradiquer», écrit l'Anses dans son rapport. Le psylle *Triozia erytreae*, l'un des deux insectes vecteurs de la bactérie *Candidatus Liberibacter spp.*, à l'origine de la maladie, est «d'ores et déjà présent au Portugal et en Espagne et pourrait disséminer la maladie», analyse



l'agence. Elle explique que la maladie peut apparaître plusieurs années après l'établissement de l'insecte vecteur dans une région donnée, comme en Floride où la bactérie a été détectée sept ans après.

L'Anses a été saisie par la Direction générale de l'alimentation (DGAI) le 31 octobre 2016, après que la présence de la maladie fut suspectée au Portugal durant l'été 2015.

La maladie avait été signalée la même année en Egypte, pays exportateur de fruits d'agrumes vers le territoire européen. L'Anses rappelle donc l'importance de respecter la réglementation européenne,

qui interdit l'importation d'agrumes destinés à la plantation, et de renforcer la surveillance.

Des actions de sensibilisation auprès des voyageurs, qui pourraient passer les frontières sans contrôle avec des végétaux de la famille des agrumes, et auprès des pépiniéristes sur les risques liés aux agrumes commercialisés en ligne sont recommandées.

L'agence souligne aussi la nécessité de «poursuivre des programmes de recherche sur la sélection d'espèces ou de variétés au moins partiellement résistantes au HLB et la lutte biologique contre les insectes vecteurs.»

HONDURAS:

Alerte nationale contre la dengue qui a fait 44 morts

Le Honduras a déclaré mardi une alerte nationale pour lutter contre une épidémie de dengue, qui a fait au moins 44 morts depuis le début de l'année, a annoncé le gouvernement. «Nous actionnons toute les institutions gouvernementales et non-gouvernementales pour mettre en œuvre une série de mesures» contre le vecteur de la maladie, le moustique *Aedes aegypti*, a indiqué la ministre de la Santé Alba Flores lors d'une conférence de presse. Parmi ces actions, qui seront appliquées dans 298 municipalités, figurent l'élimination de sites de reproduction de ce moustique dans des eaux stagnantes. En 2019, la dengue a provoqué la mort de 44 personnes et est soupçonnée d'être la cause du décès de 35 autres, a détaillé le responsable de la surveillance épidémiologique, Gustavo Urbina.

Quelque «15.406 cas de dengue» ont été recensés, dont 5.032 graves, a-t-il précisé.

Le Honduras s'attend à trois mois de pluies qui pourraient aggraver la situation en générant davantage de sites de reproduction, a mis en garde un responsable du gouvernement pour les situations exceptionnelles, Carlos Cordero. En 2010, année de la pire épidémie de dengue dans le pays, 83 personnes en étaient mortes, selon les statistiques officielles.

AUTRICHE:

Le tabac interdit dans les cafés et restaurants à partir de novembre

Une proposition de loi pour interdire totalement le tabac dans les cafés et restaurants en Autriche à partir du 1er novembre a été approuvée mardi par l'ensemble des formations parlementaires, à l'exception du Parti de la liberté (FPÖ, extrême droite), qui avait pu bloquer ces derniers mois l'évolution de la législation sur le tabac, rapportent des médias.

«Nous allons protéger la santé et prolonger la vie de centaines de milliers d'Autrichiens», s'est réjoui la cheffe des sociaux-démocrates Pamela Rendi-Wagner.

Jusqu'à aujourd'hui, la consommation de tabac restait possible en Autriche dans les établissements dotés d'espaces fumeurs séparés, et dans ceux d'une superficie inférieure à 50 m² si leur exploitant le souhaite.

De très nombreux établissements ont cependant déjà opté de leur plein gré pour l'interdiction de fumer.

En 2018, une pétition anti-tabac qui avait été lancée notamment par l'Ordre des médecins, avait recueilli près de 900.000 signatures représentant près de 14% du corps électoral et plus de 10% de la population totale du pays, qui compte 8,8 millions d'habitants.

VIETNAM:

Un vaccin contre la peste porcine africaine testé avec succès

Le Vietnam a affirmé, mardi, avoir testé avec succès un vaccin contre la peste porcine africaine qui a donné des résultats positifs sur des porcs sains enfermés dans un enclos en contact avec des porcs atteints de ce virus animal.

Le vaccin a été développé par l'Université nationale vietnamienne de l'agriculture (VNUA) depuis le mois de mars, a indiqué le ministère de l'Agriculture et du développement rural, ajoutant que les chercheurs de l'université ont mis au point quatre types de vaccins, dont l'un a donné de bons résultats chez 13 porcs sur 14 qui n'ont pas attrapé la maladie.

Le vaccin a été testé sur une petite échelle fin avril dernier et sur les 14 porcs sélectionnés pour les tests, un seul est mort du virus, a précisé le ministère.

Selon la VNUA, des essais supplémentaires seront menés pour vérifier l'efficacité du vaccin avant des tests à plus grande échelle afin d'optimiser la formule et la qualité du médicament.

La peste porcine africaine est apparue pour la première fois dans le nord du Vietnam au début de février et s'est rapidement répandue dans les régions du nord et du centre avant d'atteindre le sud en mai. Elle a touché 61 des 63 villes et provinces du pays. Les autorités ont procédé à l'abattage de plus de 2,9 millions de porcs, soit 10% du cheptel du pays, entraînant des pertes d'au moins 154,77 millions de dollars.

APS

ETATS-UNIS - RD CONGO:

Les Etats-Unis versent 98 millions de dollars d'aide à la RDC en réponse à la flambée d'Ebola

Les Etats-Unis ont versé plus de 98 millions de dollars à la République démocratique du Congo (RDC) en réponse à la flambée de la maladie à virus Ebola depuis ses débuts en août 2018, a annoncé mardi l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

Le mois dernier, Mark Green, administrateur de l'USAID, a visité des zones infectées par le virus Ebola en RDC afin d'observer le programme et les efforts d'intervention et a rencontré de courageux dirigeants communautaires locaux et membres du personnel de santé et de partenaires répondant à la flambée, rappelle l'agence dans un communiqué.

A la suite du dialogue de l'administrateur avec les dirigeants communautaires et à la demande d'une transparence accrue, l'USAID propose désormais des mises à jour régulières sur le financement et les domaines essentiels de soutien à l'intervention, ajoute la même source.

Grâce à ce financement, l'USAID fournit



une assistance vitale, dont des activités de prévention et de contrôle de l'infection, des formations pour les agents de soins de santé, des interventions pour la participation communautaire, la promotion d'enterrements dignes répondant aux normes de sécurité et une aide alimentaire pour les personnes et les communautés affectées par le virus Ebola.

Cette aide renforce également les mesures de préparation dans la ville de Goma pour les communautés risquant d'être infectées par le virus Ebola.

Au 1er juillet, les responsables de la santé

signalaient au moins 2.338 cas confirmés et probables, dont au minimum 1.571 décès liés à la maladie dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri.

Cette flambée d'Ebola est la seconde plus importante épidémie de la maladie enregistrée, éclipsée seulement par la flambée de 2014 en Afrique de l'Ouest qui avait tué plus de 11.000 personnes.

Cette flambée présente des défis uniques, y compris l'insécurité, et la difficulté à faire accepter l'intervention par les communautés, relève le communiqué, soulignant qu'une réponse robuste et

unifiée du gouvernement de la RDC, des Nations unies, des autres pays de la région des Grands lacs, des Etats-Unis et de la communauté internationale en partenariat avec les communautés locales doit se produire et est cruciale pour enrayer la propagation de la maladie.

En septembre 2018, l'USAID avait déployé en RDC une équipe d'intervention en cas de catastrophe, constituée d'experts en matière de catastrophe et de santé de l'USAID et du Centre de contrôle des maladies (CDC) des Etats-Unis afin de coordonner la réponse du gouvernement américain à la flambée.

Selon l'USAID, les Etats-Unis sont le plus important donateur bilatéral en réponse à Ebola en RDC.

«Tandis que nous continuons à intensifier notre assistance face à la flambée, nous encourageons vivement la contribution d'autres donateurs afin de répondre aux besoins des personnes affectées par cette flambée et de la contrôler dès que possible», conclut le communiqué.

VERTIGES : DANS QUELS CAS CONSULTER UN ORL ?

Quand on a la tête qui tourne, on ne pense pas toujours à consulter un ORL. Pourtant, de nombreux vertiges inexplicables sont liés à un problème d'oreille interne...

La forme la plus courante de vertiges concernés par une visite chez un ORL est le vertige positionnel paroxystique bénin. Il est causé par une accumulation de minuscules cristaux au fond des canaux semi-circulaires de l'oreille interne. Lors de certains mouvements de la tête, ces concrétions viennent se bloquer d'un seul côté, envoyant des informations positionnelles inexactes au cerveau. Parfois les crises de vertiges se répètent et sont accompagnées d'une perte momentanée de l'audition et de sifflements dans l'oreille qui font penser à des acouphènes. Ces symptômes sont très évocateurs de la maladie de Ménière, liée à un problème de pression dans l'oreille interne. 6% des vertiges sont causés par cette maladie. La consultation chez l'ORL est indispensable pour confirmer le diagnostic.

A noter : Votre vertige était tellement intense que vous êtes resté plusieurs jours couché ? Il s'agissait probablement d'une névrite vestibulaire : une atteinte de l'oreille interne provoquant l'inflammation d'une branche du nerf auditif. Elle peut parfois être provoquée par un virus. Peu fréquente, cette affection bénigne touche plutôt les jeunes adultes qui s'en remettent généralement bien. Il vaut cependant mieux consulter.

Comment se passe la visite chez l'ORL ?

Après vous avoir demandé de décrire vos vertiges, le médecin explore votre oreille interne. Pour confirmer son diagnostic, il vous fait éventuellement faire quelques tests :



marcher sur place, faire deux pas en avant puis deux pas en arrière, tendre les bras en avant et rester ainsi quelques minutes les yeux fermés... Quand le spécialiste détecte un vertige positionnel bénin, il effectue une manœuvre : il vous bascule d'un côté puis de l'autre d'une façon particulière. Cette manœuvre, qui peut aussi être réalisée par un kinésithérapeute, guérit la plupart de ces vertiges, soit instantanément, soit après 2 ou 3 séances. Dans le cas de la maladie de Ménière, l'ORL vous prescrit des antivertigineux et si besoin des remèdes pour lutter contre les nausées et les vomissements. En cas de névrite vestibulaire, le médecin ORL peut vous prescrire en plus d'antivertigineux puissants, une corticothérapie et des antiviraux (en cas d'affection virale). Une réduction vestibulaire est conseillée pour éviter la réapparition des vertiges.

Que faire dans d'autres cas de vertiges ?

Certains vertiges proviennent de petits muscles cervicaux qui n'ont rien à voir avec l'oreille interne. Ces symptômes peuvent apparaître chez des personnes qui se sont endormies dans une mauvaise position, après un voyage en avion ou encore après un accident... Ils seraient dus à l'irritation de petits filets nerveux lors du blocage réflexe des muscles du cou. L'acupuncture, l'ostéopathie ou les massages sont alors des moyens efficaces de faire disparaître ces vertiges. Mais attention, ces manipulations sont déconseillées chez les personnes âgées sans avis médical.

VICTIMES DE VERTIGES ? LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Ca tourne, ça tangue ? Le vertige est une illusion de mouvement qui entraîne une impression de déséquilibre très désagréable. Les médecins distinguent toutefois les vrais vertiges, caractérisés par la sensation que tout tourne autour de soi, des étourdissements où le sujet lui-même a l'impression de tourner, voire de perdre l'équilibre. A ne pas confondre avec de simples instabilités à la marche ou la station debout. Comment réagit ?

On fait attention

- Vous perdez l'équilibre, pas de panique ! Il faut éviter les mouvements brusques pour ne pas aggraver la sensation de vertige et entraîner des vomissements. Ralentissez le pas et si possible allongez-vous ou allongez-vous en fermant les yeux, le temps que cela passe.

- Le réveil sonne ? Ne sautez pas du lit si vous avez tendance à tourner. Apprenez à vous lever lentement : restez assis quelques instants au bord du lit, puis redressez-vous doucement.

- Si vous avez eu un vertige passager, il vaut mieux attendre 2 ou 3 heures avant de conduire pour vous assurer. En cas de vertige à répétition, demandez l'avis de votre médecin.

- Les acrobaties, il faut oublier ! Évitez absolument de grimper sur un escabeau ou de faire des travaux qui nécessitent de l'équilibre (ce n'est pas le moment d'aller balayer le toit).

On soigne son hygiène de vie

- Non à l'alcool, au tabac et à la caféine ! Ces stimulants augmentent le risque de vertige. Évitez aussi de manger

trop salé : le sel peut causer une rétention d'eau, ce qui perturbe le travail d'équilibre de l'oreille interne.

- Buvez suffisamment : la déshydratation participe souvent aux sensations vertigineuses. Environ 6 à 8 verres par jour, ce n'est pas trop ! Si vous avez des nausées, buvez de petites gorgées pour ménager votre estomac.

- Ne sautez pas de repas. L'hypoglycémie peut être à l'origine d'étourdissements. Évitez aussi de suivre des régimes trop stricts : les pertes de poids rapides peuvent s'accompagner de vertiges et même d'évanouissements. Consultez un médecin ou un nutritionniste si vous voulez maigrir. En cas de malaise hypoglycémique, il est conseillé de manger un morceau de sucre ou un bonbon.

- Faites du sport. Cela aide à maintenir son corps en bon état et à entretenir l'équilibre. Choisissez un cours de gymnastique douce où l'on travaille la sensibilité proprioceptive, c'est-à-dire l'équilibre du corps (exercices en appui sur une seule jambe, puis l'autre). Le yoga est excellent aussi.

Bon à savoir

- Se sentir mal au 3^e étage de la tour Eiffel ou au sommet d'une montagne, cela n'a rien à voir avec un dérèglement du système de l'équilibre. C'est une sensation d'anxiété qui accompagne l'impression d'être attiré par le vide. Pour combattre cette peur, il est recommandé de ne pas regarder vers le bas, mais de fixer un point devant soi, à sa hauteur ou un peu plus haut et de s'occuper l'esprit : photos, repérage des sites environnants...

- De nombreuses personnes âgées se plaignent de vertiges qui sont en réalité des problèmes d'instabilité à la marche. Il existe en effet un vieillissement naturel de la



marche (les pas sont plus courts) qui peut être aggravé par des problèmes visuels, rhumatismaux ou neurologiques. Certaines maladies, comme la maladie de Parkinson, perturbent franchement l'équilibre à certains moments.

Les protéines végétales contre la ménopause précoce

À long terme, une consommation régulière de protéines végétales, comme les grains entiers, le soja et le tofu, peut protéger les femmes de la ménopause précoce.

Les femmes qui consomment régulièrement des protéines végétales comme des céréales complètes, des oléagineux et du tofu réduisent leur risque de la ménopause précoce et pourraient prolonger leur fertilité, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *American Journal of Epidemiology*. La ménopause précoce, qui se manifeste avant l'âge de 45 ans, affecte environ 10% des femmes et est associée à un risque plus élevé de maladies cardiovasculaires, d'ostéoporose et de déclin cognitif précoce. Peu d'études ont évalué si l'apport en protéines végétales joue un rôle sur son apparition.

Les chercheurs des universités du Massachusetts et Harvard aux États-Unis ont mené une étude de grande ampleur avec 116 000 femmes âgées de 25 à 42 ans pour comprendre la relation entre l'alimentation et le risque de ménopause précoce.

«Une meilleure compréhension de la façon dont la consommation de protéines végétales est associée au vieillissement des ovaires peut identifier les moyens pour les femmes de modifier leur risque de ménopause précoce et les conditions de santé associées», a affirmé la professeure Elizabeth Bertone-Johnson, auteure de l'étude.

Les participantes ont déclaré à quelle fréquence elles mangeaient une seule portion de 131 aliments, boissons et compléments alimentaires au cours de l'année, de «jamais à au moins une fois par mois» jusqu'à «6 fois par jour».

Les chercheurs ont observé que les femmes consommant environ 6,5% de leurs calories quotidiennes en tant que protéines végétales avaient un risque significatif de 16% moins élevé de ménopause précoce par rapport aux femmes dont la consommation était d'environ 4% de leurs calories.

FIBROME UTÉRIN : QUELS SONT LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTE ?

Le fibrome utérin représente la première cause de consultation gynécologique après 40 ans. Le point sur les symptômes qui doivent vous alerter avec le Pr Hervé Fernandez, chef du service gynécologie de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

Le fibrome utérin est la tumeur bénigne féminine la plus fréquente : une femme sur 10 en souffre. Si on ne connaît pas encore ses causes exactes, on sait que les œstrogènes mais aussi la progestérone ont un effet sur sa croissance cellulaire. On sait également que l'hérédité (une mère, une tante ou une sœur ayant déjà eu un fibrome) multiplierait par 2 le risque d'en avoir un.

«Certains facteurs de risque associés à la survenue et à la croissance d'un fibrome utérin ont malgré tout été identifiés. L'obésité, l'apparition des premières règles avant 12 ans, l'infertilité ou le fait de ne pas avoir eu d'enfant sont des facteurs qui s'ajoutent entre eux et qui augmentent le risque de fibrome», explique le Pr Fernandez, chef du service gynécologie de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

Mesurez vos pertes sanguines

Une enquête réalisée en 2013 par Kantar Health a mesuré l'impact du fibrome sur la vie des femmes. Cette enquête montrait qu'une femme sur 10 âgée de 30 à 55 ans souffre de fibromes utérins symptomatiques (c'est-à-dire associé à des symptômes gênants). En moyenne, ces symptômes sont apparus 4,6 ans avant d'être diagnostiqués et pris en charge par le médecin ou le gynécologue.

Les deux symptômes les plus communément ressentis sont les



saignements en dehors des règles et les règles abondantes (associées ou non à des douleurs).

Mais évaluer la quantité de sang perdu pendant les règles n'est pas si évident. «Face au médecin les femmes évoquent la durée des règles sans problème mais la quantité de sang écoulé reste décrite avec subjectivité. C'est pourquoi les médecins disposent désormais pour leurs patients d'un tableau clair, facile à remplir, qui permet aux femmes d'auto-évaluer les pertes sanguines. Elles ont juste à remplir ce tableau et le médecin calcule ensuite le score» ajoute le Pr Fernandez.

Les symptômes les plus fréquents

Les pertes de sang abondantes et prolongées pendant les règles (appelés ménorragies) ne sont pas le seul symptôme qui alerte le médecin sur l'éventuelle présence d'un fibrome. D'autres symptômes peuvent aussi apparaître :

- Des règles douloureuses : les douleurs pendant les règles évoquent en particulier le présence d'un fibrome sous-muqueux qui se développe sous la muqueuse utérine.

«Une sensation de pesanteur dans le bas-ventre, des envies fréquentes d'uriner ou une consti-

• Des douleurs ou un inconfort lors des rapports sexuels.

«Il faut savoir que la majorité des fibromes ne se manifeste pas et ne nécessite pas de prise en charge particulière. Mais un fibrome peut évoluer. C'est pourquoi, quand on connaît son existence, il est conseillé de le surveiller régulièrement car sa principale complication est l'anémie avec une perte significative de fer» conclut le Pr Fernandez.

Fibrome utérin : la chirurgie, comment ça se passe ?

Les fibromes utérins doivent être traités uniquement lorsqu'ils sont accompagnés de symptômes gênants ou qu'il y a un risque de se compliquer. Le point sur les différentes techniques chirurgicales pratiquées pour enlever un fibrome. L'ablation du fibrome (myomectomie) consiste à retirer que se dernier, en gardant l'utérus. C'est la technique réservée aux femmes qui veulent préserver leur fertilité. «Selon la nature des fibromes, l'âge de la patiente et son désir d'enfant, différentes techniques sont utilisées», explique le Pr Fernandez. La coelioscopie (par voie abdominale) ne laisse que de toutes petites cicatrices. Mais elle ne permet d'enlever que trois fibromes

maximum. L'hystéroscopie (par voie vaginale) supprime les petits fibromes se situant dans la cavité utérine, sans cicatrice externe.

L'équivalent d'une césarienne, avec incision de l'abdomen et de l'utérus, est pratiqué lorsque les fibromes sont volumineux ou nombreux. La cicatrice se situe à la limite des poils pubiens. Deux ans après une myectomie, on constate environ 10% de récurrences. Cinq ans plus tard, le chiffre passe à 30%. Mais 8 fois sur 10 sans symptômes.

L'ablation de l'utérus (hystérectomie) est la solution radicale pour être débarrassé définitivement du problème. Elle n'est réalisée que chez les femmes moins jeunes ne souhaitant plus d'enfants.



GABON/ÉLECTIONS: 10 ans de prison requis contre un ancien député

Le tribunal correctionnel de Libreville a requis mardi soir dix ans de prison contre l'ancien député Bertrand Zibi Abeghe, accusé d'être impliqué dans les violences post-électorales d'août 2016 qui ont secoué le Gabon, ont annoncé les médias citant l'un de ses avocats.

«Le parquet a requis dix ans de prison, soit la peine maximale», a déclaré son avocat Charles-Henri Gey, joint par téléphone. M. Zibi est notamment poursuivi pour «instigation aux actes et manœuvres de nature à provoquer des troubles ou manifestations contre l'autorité de l'Etat», «instigation aux violences et voies de fait» et «détention illégale d'arme à feu». Bertrand Zibi, député du parti au pouvoir (Parti démocratique gabonais, PDG) en avait démissionné avec fracas au cours d'une réunion publique en présence du président Ali Bongo Ondimba en juillet 2016. Une sortie très médiatisée, juste un mois avant la présidentielle du 27 août 2016 qui a abouti à la réélection contestée d'Ali Bongo.

Il avait été arrêté le 31 août 2016, au siège du candidat de l'opposition Jean-Ping, au moment des graves violences post-électorales ayant suivi la proclamation de la victoire du président sortant: manifestations, interpellations par centaines, Assemblée nationale incendiée, assaut des forces de sécurité contre le QG de Jean Ping. «M. Zibi avait ensuite été transféré à la maison d'arrêt et n'en est plus jamais sorti depuis», avait affirmé la veille de l'ouverture du procès l'avocat cité par l'agence AFP. Mais «il est décidé à prouver son innocence devant les juges (...). Il a le moral d'un combattant, le moral d'un guerrier». «M. Zibi est un personnage politique et les faits ont eu lieu à une période politique sensible, ce qui donne à ce procès une dimension politique», a estimé Me Gey, toutefois confiant dans la justice gabonaise pour qu'elle réussisse à «détacher les infractions des circonstances dans lesquelles les faits ont eu lieu». Au cours des violences, le gouvernement avait fait état de trois morts. Une partie de l'opposition et de la société civile affirme avoir identifié une trentaine de morts et parle de disparus.

Le Gabon est dirigé depuis 2009 par Ali Bongo Ondimba, qui se remet actuellement d'un accident vasculaire cérébral survenu fin octobre 2018.

Il avait succédé à son père, Omar Bongo Ondimba, qui était arrivé au pouvoir en 1967.

NIGER: Inauguration d'une «voie express» à Niamey reliant l'aéroport au centre-ville, en vue du sommet de l'UA

Le ministre d'Etat nigérien de l'Intérieur et de la Sécurité publique Mohamed Bazoum a présidé mardi à Niamey la cérémonie de mise en service d'une «voie express», reliant l'aéroport international Diori Hamani au centre-ville, en vue du 33^{ème} sommet de l'Union africaine (UA) prévu du 4 au 8 juillet prochain dans la capitale nigérienne, rapporte l'agence Chine nouvelle.

Long d'une dizaine de km, cet ouvrage cofinancé par le Niger et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) à hauteur de 23 milliards de FCFA (39,6 millions de dollars) constitue la dernière d'une série d'infrastructures réceptionnées pour faire de la capitale nigérienne une ville coquette et assurer une bonne organisation de la 33^{ème} Conférence au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

Selon le ministre nigérien de l'Équipement, Kadi Abdoulaye, la «voie express», de par ses caractéristiques techniques (chaussée en 2x2 voies avec des contre-allées pour éliminer les cisaillements au niveau des intersections), «contribue significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations, à la facilitation de la mobilité urbaine et au renforcement de la sécurité routière».

A l'occasion de cet événement continental, plus de 4.000 invités dont une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus à Niamey, selon l'organisation.

CRISE LIBYENNE: Tripoli bombardée, des victimes parmi les migrants

Pas moins de 40 personnes ont trouvé la mort et 70 autres ont été blessés dans une frappe aérienne, attribuée aux troupes de Khalifa Haftar, contre un centre d'hébergement de migrants à Tajoura dans la banlieue de la capitale libyenne, Tripoli.

«Le bilan pourrait s'aggraver», a indiqué Oussama Ali, un porte-parole des services de secours libyens, précisant que 120 migrants étaient regroupés dans le hangar qui a été atteint de plein fouet par la frappe.

Le gouvernement d'union nationale (GNA) libyen basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale a qualifié, dans un communiqué, cette frappe de «crime odieux», attribuant l'attaque au «criminel de guerre, Khalifa Haftar», qui tente vainement depuis trois mois de s'emparer de la capitale libyenne Tripoli.

Le GNA a accusé les forces pro-Haftar d'avoir mené une attaque «préméditée» et «précise» contre le centre de migrants.

Les services de secours ont indiqué être encore à la recherche d'éventuels survivants sous les décombres, tandis que des dizaines d'ambulances se précipitaient sur place.

L'attaque des forces de Khalifa Haftar, intervient quelques heures seulement après les menaces faites par ces dernières annonçant «l'intensification des frappes aériennes contre les objectifs de GNA», et ce, en guise d'une vengeance suite à leur défaite dans la ville de Gharyan (75 km au sud de Tripoli), qui servait de centre des opérations aux troupes de Haftar mais reprise désormais totalement par les forces du GNA.

Les défaites des forces de Haftar ont été, en outre, signalées ces derniers jours dans d'autres villes, à l'instar d'Esbiaa au sud de Tripoli.

Dans la ville de Gharyan, les forces du GNA ont en plus du fait d'avoir repris le contrôle de la ville, ont pu détenir 150 hommes parmi les troupes de Haftar et saisir un arsenal de guerre des plus importants.

«Nous avons pu emprisonner 150 éléments pro-Haftar et saisi 70 véhicules armés et blindés émiratis, a fait savoir Mohamad Gnounou, porte-parole des forces du GNA, en marge d'une conférence de presse animée conjointement avec le maire de la ville de Gharyan.

La frappe des forces «du criminel Haftar» contre le centre de détention de migrants n'est pour le gouvernement d'union nationale dirigé par Fayez-al Sarrajdj qu'un «crime odieux», a noté le GNA dans un communiqué. «L'attaque contre le centre



de détention de migrants était «préméditée» et «précise», a fait également observer le GNA.

Le général Khalifa Haftar qui avait parié le 4 avril dernier que son offensive contre Tripoli serait une «promenade de quelques jours» est confronté à une farouche résistance l'empêchant d'avancer sur tous les axes, alors ses forces sont acculées partout, au point où ses hommes sont démoralisés, notent des observateurs.

Les accusations de Haftar contre la Turquie lui reprochant d'aider les forces du GNA, n'étaient, relèvent les analystes, qu'une énième tentative de la part de ce dernier, afin de remonter un tant soit peu le moral de ses hommes et de redorer son blason auprès de la communauté internationale auprès de laquelle, il s'est fait humilié et discrédité.

En témoignent, les réserves exprimées par des puissances étrangères, à l'image des États-Unis, la France et la Grande Bretagne, quant à l'inutilité du conflit en Libye.

Condammations en série contre l'attaque de Haftar

La frappe contre le centre de migrants a suscité l'indignation de plusieurs pays et ONG, condamnant un «acte horrible» dont les auteurs doivent rendre des comptes.

Dans ce contexte, le président de la commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, qui a «fermement» condamné la frappe tuant des migrants, a demandé également que soit menée une enquête indépen-

dante pour s'assurer que les responsables du meurtre horrible de ces civils rendent des comptes», poursuit le communiqué.

De son côté, le ministre italien des Affaires étrangères, Enzo Moavero, a fait part de sa «consternation».

«Cette nouvelle tragédie montre l'impact atroce de la guerre sur la population civile», a-t-il déclaré dans un communiqué assorti d'une condamnation.

Pour sa part, le bureau du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est dit «extrêmement préoccupé» par des informations sur des frappes aériennes contre le centre de détention de Tajoura, et «sur la mort de réfugiés et de migrants».

La situation des migrants en Libye est devenue plus critique depuis le début le 4 avril de l'offensive des troupes de Haftar pour tenter de s'emparer de la capitale Tripoli, siège du GNA.

La mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) a maintes fois exprimé son inquiétude sur le sort d'environ 3500 migrants et réfugiés «en danger dans des centres de détention situés près de zones d'affrontements».

L'agression militaire menée depuis avril dernier par les troupes de Haftar pour contrôler Tripoli ont fait plus de 700 morts et 4 000 blessés ainsi que près de 100 000 déplacés, selon l'ONU, alors l'armée du GNA fortifie jour après jour ses positions autour de la capitale et mène une résistance ayant repoussé l'agresseur sur plusieurs axes.

TUNISIE: Un terroriste se fait exploser dans le grand-Tunis

Un terroriste s'est fait exploser mardi soir après avoir été assiégré par les services de sécurité du district d'Al-Intillaqa à Tunis, annonce des médias citant comme source le ministère tunisien de l'Intérieur.

«Le terroriste qui s'est fait exploser ce soir est Aymen al-Samiri, classé dangereux auprès des services de sécurité», a déclaré Sofien Zaak, porte-parole du ministère tunisien de l'Intérieur, dans une

brève intervention radio-phonique.

L'explosion n'a fait aucun dégât matériel ou humain. Ce nouvel épisode de violence terroriste intervient après deux attentats-suicide simultanés qui se sont produits, jeudi à Tunis.

Le premier à l'Avenue Bourguiba, a fait un mort, un agent de la police municipale, et 4 blessés, un agent de sécurité et 3 civils.

Quant au 2^{ème} attentat, il a eu lieu devant la

porte arrière de la direction de la police judiciaire d'El Gorjani.

Il a fait des blessés parmi les sécuritaires de différents degrés de gravité.

D'autre part, trois personnes recherchées pour suspicion d'allégeance à une organisation terroriste ont été arrêtées à Rouhia, gouvernorat de Siliana en Tunisie et placées en garde à vue, a rapporté dimanche l'agence TAP citant une source de sécurité. «Trois per-

sonnes recherchées par la brigade de police judiciaire de Ksar Hellal, pour suspicion d'allégeance à une organisation terroriste, ont été arrêtées, par les agents de la sûreté nationale, à Rouhia (gouvernorat de Siliana), et placées en garde à vue», a déclaré la source sécuritaire.

«Deux parmi ces suspects sont nés en 1991 et le troisième en 1976», a ajouté la même source.

IRAN: Rohani: L'Iran enrichira l'uranium «dès le 7 juillet»

Le président iranien Hassan Rohani a annoncé hier que son pays mettrait à exécution «dès le 7 juillet» sa décision d'enrichir l'uranium à un degré supérieur à la limite fixée par l'accord international sur son programme nucléaire.

Le président iranien a indiqué que cette décision était liée au fait que les autres Etats parties à l'accord ne respectent l'intégralité de leurs engagements vis-à-vis de l'Iran.

«Le 7 juillet, notre degré d'enrichissement ne sera plus de 3,67%», la limite fixée par cet accord conclu à Vienne en juillet 2015, a déclaré M.

Rohani lors d'une réunion du Conseil des ministres. «Nous mettrons cet engagement de côté.

Autant que nous le voudrions, autant que nécessaire, autant que nos besoins l'imposent, nous porterons cela au-dessus de 3,67%», a ajouté M. Rohani, selon une vidéo diffusée par la télévision d'Etat.

Il a également prévenu qu'à partir du 7 juillet, l'Iran pourrait reprendre son projet initial de réacteur à eau lourde à Arak (dans le centre du pays), mis en sommeil en vertu de l'accord.

L'accord de Vienne est menacé depuis que les Etats-Unis s'en sont retirés unilatéralement en mai 2018, réimposant par là même des sanctions économiques et financières contre la République islamique, privant l'Iran des bénéfices qu'il attendait de ce pacte.

A Vienne, l'Iran s'est engagé à ne jamais acquérir l'arme atomique et à brider son programme nucléaire en échange de la levée d'une partie des



sanctions internationales qui asphyxiaient alors son économie.

S'adressant aux autres Etats encore parties à l'accord (Allemagne, Chine, France, Grand-Bretagne, Russie), M. Rohani a déclaré : «Si vous voulez exprimer des regrets, il est trop tard, et si vous devez publier un communiqué, faites-le maintenant.»

«Nous resterons tenus par l'accord de Vienne tant que les autres parties y resteront tenues. Nous appliquerons 100% de l'accord le jour où les autres parties agiront à 100%» selon ses termes, a ajouté le président ira-

nien. Le 8 mai, un an jour pour jour après le retrait américain, Téhéran avait adressé un ultimatum aux autres Etats parties à l'accord, leur donnant «60 jours» pour l'aider à contourner les sanctions américaines, qui ont fait plonger le pays en récession.

Faute de quoi avait prévenu Téhéran, la République islamique reprendra des activités d'enrichissement d'uranium à un taux supérieur au degré maximal fixé par l'accord (3,67%) et son projet de réacteur à Arak.

PALESTINE: 2 Palestiniens blessés lors d'une incursion israélienne à Naplouse

Deux Palestiniens ont été blessés hier par balle réelles et en caoutchouc lors d'une incursion des forces d'occupation israéliennes dans l'est de Naplouse en Cisjordanie occupée, a rapporté mercredi l'agence de presse palestinienne WAFA.

Hier, deux Palestiniens ont été blessés par de vraies balles et en caoutchouc et d'autres ont été sujets à l'asphyxie par le gaz lacrymogène lors d'une incursion des soldats de l'occupation israélienne dans l'est de Naplouse.

Selon des sources palestiniennes de sécurité, plusieurs jeeps militaires de l'occupation ont envahi la région avant l'entrée de groupes de colons.

Des organisations internationales ont signalé une forte augmentation de la violence des colons à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie occupée ces dernières années.

A El Qods occupée, un ministre du gouvernement de l'occupation israélienne a participé, avec 42 colons, aux incursions provocantes dans la Mosquée Al-Aqsa, par la porte des Magrébins, selon l'agence palestinienne.

ONU/ARABIE: Il faudrait déplacer le G20 de Ryad estime la rapporteure spéciale sur les exécutions extrajudiciaires

Les grandes puissances devraient revenir sur la tenue du prochain G20 en Arabie saoudite si des comptes ne sont pas rendus concernant l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, a dit mardi l'experte de l'ONU qui a enquêté sur sa mort.

Agnès Callamard, la rapporteure spéciale de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, avait affirmé à l'issue de près de 6 mois d'investigations avoir rassemblé suffisamment de «preuves crédibles» pour justifier l'ouverture d'une enquête internationale.

Lors d'une visite à Washington, Mme Callamard a jugé que le prochain sommet du G20, prévu pour novembre 2020 à Ryad, offrirait une occasion de faire pression sur l'Arabie saoudite.

«Une prise de responsabilité politique pour M. Khashoggi veut dire qu'il (le sommet) ne se tiendra pas ou qu'il sera déplacé, ou que quelque chose est en train d'être fait pour garantir que le système politique aux Etats-Unis et dans d'autres pays ne devienne pas complice de ce crime international», a déclaré Mme Callamard à l'institut Brookings.

L'experte de l'ONU a affirmé qu'il était crucial de reconnaître qu'un Etat avait mené l'assassinat de Khashoggi, tué puis démembré dans l'enceinte du consulat saoudien à Istanbul en octobre.

Le Saoudien collaborait notamment avec le Washington Post et résidait aux Etats-Unis.

«Jusqu'ici les gouvernements occidentaux qui ont adopté des sanctions individualisées et ciblées - ce qui, par ailleurs, est très bien-vendu aussi la théorie (d'agents) +vowou+ en faisant cela», a-t-elle dit, en référence au fait que Ryad dit que des agents ayant agi de leur propre chef sont responsables du meurtre.

«Il est donc très important d'insister sur ce que nous faisons vis-à-vis de l'Etat d'Arabie saoudite, pas (à l'égard) de 15, 17 individus», a-t-elle ajouté.

Elle a aussi appelé à des sanctions pour restreindre l'accès des Saoudiens à la technologie de surveillance, affirmant qu'on ne pouvait faire «confiance» au gouvernement sur cette question.

L'administration Trump a sanctionné des individus dans cette affaire mais a promis de garder des liens étroits avec Ryad, en partie en raison de ses achats d'armes américaines et de son hostilité à l'Iran.

Et samedi, Donald Trump a loué le «travail extraordinaire» du prince héritier Mohammed ben Salmane.

APS

ARABIE SAOUDITE: Une attaque des Houthis contre un aéroport fait 9 blessés

Neuf personnes ont été blessées dans une attaque menée mardi par des rebelles yéménites contre un aéroport civil dans le sud de l'Arabie saoudite, a indiqué la coalition militaire dirigée par Ryad.

«L'attaque terroriste contre l'aéroport d'Abha (...) a fait neuf blessés parmi les civils, dont huit citoyens saoudiens et un ressortissant indien», a indiqué la coalition dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle saoudienne SPA.

Peu avant, des éléments du mouvement Ansarullah (Houthis) ont affirmé sur leur chaîne de télévision Al-Massirah avoir «lancé une vaste opération prenant pour cible des avions militaires à l'aéroport international d'Abha» avec

des drones. Les Etats-Unis, proches alliés de Ryad et qui soutiennent la guerre controversée du royaume saoudien au Yémen, ont condamné l'attaque, affirmant qu'elle était conduite par «des armes et une technologie iraniennes».

Les rebelles Houthis, assurant avoir en leur possession un nouveau système de missiles, ont prévenu qu'ils «n'hésiteront pas» à lancer d'autres attaques contre l'Arabie saoudite et la coalition qu'elle dirige.

«Nos forces sont capables de viser de nombreuses cibles simultanément et avec différentes armes», a déclaré un porte-parole des Houthis lors d'une conférence de presse retransmise sur Al-Massirah. Des oléoducs et

des infrastructures pourraient être pris pour cible, a-t-il dit, alors que les Houthis ont intensifié ces dernières semaines les attaques de drones contre le royaume saoudien. Le 12 juin, une attaque au missile sur l'aéroport d'Abha a ainsi blessé 26 civils et a suscité des promesses de réplique sévère de la coalition.

Et le 23 juin, une nouvelle attaque au missile sur le même aéroport a tué un Syrien et blessé 21 autres civils, selon la coalition.

A la suite de ces attaques, les médias officiels saoudiens ont fait état d'une intensification des raids aériens de la coalition sur des positions rebelles dans la province de Hajjah, dans le nord du Yémen, et sur la capitale

yéménite Sanaa, tenue par les rebelles. L'Arabie saoudite, qui accuse Téhéran de fournir des armes aux Houthis, intervient militairement au Yémen depuis 2015, à la tête d'une coalition de plusieurs pays en soutien aux forces pro-gouvernementales opposées aux rebelles.

Le gouvernement yéménite dirigé par Abd Rabbo Mansour Hadi est basé à Ryad, tandis que les Houthis contrôlent la capitale Sanaa.

Le conflit, qui dure depuis plus de quatre ans, a fait des dizaines de milliers de morts, la plupart civils, estiment les organisations humanitaires.

Le Yémen connaît, selon l'ONU, la pire crise humanitaire en cours dans le monde.

HONG KONG: 60 personnes blessées lors des manifestations

Environ 60 personnes ont été blessées, dont trois grièvement, lors des manifestations qui ont eu lieu dans le centre de Hong Kong après l'intervention des forces de l'ordre pour déloger les manifestants qui ont occupé le bâtiment du parlement.

Les manifestations ont éclaté lundi qui marquait le 22e anniversaire du transfert de l'ancienne colonie britannique à la Chine. Selon la police, 15 membres des forces de l'ordre ont été hospitalisés après l'intervention. Lors d'une conférence de presse tenue mardi matin, la cheffe du gouverne-

ment de Hong Kong, Carrie Lam a condamné l'assaut du bâtiment du parlement et s'est engagée à «poursuivre les auteurs présumés d'actes illégaux et enfreignant la loi».

Pour sa part, le président du Conseil législatif, Andrew Leung a déclaré que l'hémicycle sera fermé pendant au moins deux semaines.

Le siège du gouvernement adjacent a également été fermé pendant une journée.

Quelque 550.000 personnes ont manifesté pour exiger le retrait complet d'un projet de loi sur l'extradition

qui pourrait faciliter le transfert de fugitifs vers la Chine continentale.

Le gouvernement de Hong Kong a déclaré que les travaux sur le projet de loi avaient été suspendus.

Par ailleurs, le gouvernement chinois, par l'intermédiaire de son bureau de liaison à Hong Kong, a exprimé son «choc, son indignation et sa forte condamnation» à la suite de la violente prise du Conseil législatif par les manifestants, affirmant que les occupants «avaient violé l'état de droit et gravement compromis la stabilité sociale».

INDÉPENDANCE

La société civile appelée à rapprocher la jeunesse de la mémoire de la Nation

Des spécialistes en Histoire et des acteurs d'associations intéressées par l'Histoire ont invité, mardi à Alger, les différentes franges de la société civile à redoubler d'efforts pour informer les jeunes d'aujourd'hui de l'histoire de la Guerre de libération et les rapprocher de la mémoire collective de la nation algérienne.



Il est du devoir des acteurs de la société civile de fournir davantage d'efforts pour rapprocher les enfants de la patrie de leur histoire et de leur mémoire collective, a indiqué Dr. Bitour Allel, de l'institut d'Histoire à l'université d'Alger dans une intervention à l'occasion d'un colloque sous le thème «la société civile et la jeunesse à la sauvegarde de la mémoire historique», organisée par la wilaya d'Alger, dans le cadre de la célébration du double anniversaire de l'Indépendance et de la jeunesse.

Relevant l'importance de construire des ponts entre la jeunesse et leur histoire car

«tout acte civilisationnel inscrit dans l'histoire de cette nation doit faire l'objet de sauvegarde et de louange», M. Bitour a affirmé que toute atteinte aux symboles de la révolution est une atteinte à la mémoire de la nation».

Pour sa part, le président de l'association Mechaal Echahid, Mohamed Abed a mis l'accent sur l'importance de renforcer les liens entre les différentes franges de la société, soutenant que les cérémonies célébrant les différentes occasions historiques doivent prévoir des colloques et des conférences historiques au profit de tous les membres

de la société, plutôt que de se limiter à l'aspect folklorique.

La comité de la wilaya d'Alger chargé de la préparation des cérémonies commémoratives des journées et fêtes nationales a prévu une série de rencontres et de conférences à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse. Selon le président du comité, Mohamed Amrani, cette structure s'attèle à organiser des conférences de multiples thèmes proposés par les associations locales et les acteurs de la société civile.

APS

SKIKDA : Ré-inhumation des restes de 18 chouhada à Béni Ouelbène

Les restes de 18 chouhada ont été ré-inhumés hier au nouveau cimetière des martyrs de la commune de Béni Ouelbène (Sud-ouest de Skikda) en présence des moudjahidine et autorités locales à l'occasion du 57ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Les restes de ces chouhada dont certains tombés au cours de bataille et d'autres exécutés par l'armée de l'occupation française étaient jusque-là enterrés dans des cimetières publics de la même commune, a indiqué Fateh Hamdouch, directeur du musée régional «colonel Ali Kafi» de Skikda.

Parmi les chouhada ré-enterrés, figurent Khoudja Khelkhel (1928-1955), Mohamed Khelkhel (1910-1955), Smail Nini (1929-1957) et Salah Guerboua Laouar (1926-1957). Selon Hamdouch, le nouveau cimetière réalisé par financement de la wilaya peut accueillir plus de 22 tombes et faire l'objet d'éventuelle extension. Après l'inhumation, la délégation a inauguré au palais de la culture de Skikda une exposition de photographies sur la révolution de libération organisée par le musée régional «colonel Ali Kafi» avant d'assister à une conférence sur la portée historique et culturelle du 5 juillet 1962.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Publicité

ASSURANCES-MINISTÈRE DE LA CULTURE: Signature de 3 conventions de partenariat

Le ministère de la Culture a signé lundi à Alger des conventions de partenariat avec trois compagnies d'assurance publiques pour l'octroi d'avantages et réductions au profit des artistes et fonctionnaires du secteur.

En vertu de ces conventions, les artistes et travailleurs du secteur (en activité et en retraite), bénéficieront d'offres avantageuses dans plusieurs branches, notamment l'assurance des véhicules et des biens immobiliers.

"La convention qui entre en vigueur dans les prochains jours, s'inscrit dans le cadre du travail du gouvernement, qui encourage l'«intersectorialité», et vise l'accompagnement des artistes", a déclaré le ministre de la Culture, Meriem Merdaci, à l'issue de la cérémonie de signature des conventions.

Les artistes affiliés à l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et au Conseil national des arts et des lettres (Cnal) ainsi que les travailleurs du secteur de la Culture - au nombre de "15.000"-, sont concernés par ces "avantages" proposés par la Société algérienne des assurances (SAA), la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) et la Compagnie algérienne des assurances (CAAT). Benmicia Youcef, Pd-g de la



CAAT, a indiqué que sa compagnie offre, en vertu de cet accord, des "assurances avantageuses au bénéfice des fonctionnaires du secteur de la culture et des artistes". Pour sa part, le P-DG de la SAA, Nacer Saïs, a souligné que des "tarifs attractifs" en matière d'assurances automobile et

multirisques (habitation) seront accordés aux artistes et travailleurs du secteur de la culture. Brahim Kessali, P-DG de la CAAR, a expliqué, de son côté, que la convention porte sur trois branches d'assurance: l'automobile, les catastrophes naturelles et les habitations. L'Onda

compte près de 24.000 artistes et auteurs membres, a précisé son directeur général, Sami Bencheik El Hocine. Le Cnal, placé sous tutelle du ministère de la Culture a, quant à lui, attribué 10.690 cartes professionnelles à des artistes et auteurs depuis 2015.

KHENCHELA : 62 artistes au symposium international Chélia des arts plastiques

Soixante deux (62) artistes nationaux et étrangers prennent part à la 3ème édition du symposium international Chélia des arts plastiques ouvert mardi à la maison de la culture Ali Souaï de Khencchela. Plus de 80 toiles et une dizaine de sculptures des artistes participants ont ainsi présenté au public durant l'exposition du symposium qui a attiré plusieurs dizaines de visiteurs dès son premier jour. Cette édition est placée sous le slogan «art et dialogue des civilisations», a indiqué Fouad Bellaa, président de l'association «Lamasset» pour les arts plastiques, organisatrice de cette manifestation,

ajoutant que l'art a toujours été l'ambassadeur des cultures au-delà des barrières linguistiques. Pour la tunisienne Houda Adjili, ce meeting artistique présente une opportunité de rencontres et d'échanges entre artistes et pour les participants une occasion pour découvrir la beauté enchantée de la nature de Chélia.

Cette édition qui se poursuit jusqu'à demain donnera lieu également à des conférences, tables rondes et ateliers ainsi qu'à des excursions et concerts qui coïncideront avec le 57ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.



ORAN : Le Musée national Ahmed-Zabana propose un été récréatif aux enfants

Le Musée national Ahmed Zabana d'Oran propose tout le long de l'été un programme d'activités visant à faire profiter pleinement les enfants de cette période de détente et de vacances, a-t-on appris des organisateurs.

Le programme devant se poursuivre jusqu'au mois d'août, a été lancé cette semaine avec la mise sur pied de trois ateliers. Il permettra aux enfants d'Oran et des autres wilayas de la région de découvrir des différentes collections du musée et profiter des activités culturelles et créatives que proposera l'établissement.

Ces ateliers auront trait au programme scolaire en mettant l'accent sur le rôle du musée dans la diffusion de la culture et développer le goût de la découverte des objets d'art.

Le premier atelier qui se poursuivra jusqu'au 14 juillet, porte sur des travaux de collage, de dessin et de coloriage. Les enfants sont conviés à reproduire certains ta-



bleaux de peintres algériens conservés au musée.

Le deuxième atelier destiné aux enfants et adultes se tiendra à partir du 16 juillet prochain au niveau du Musée d'art moderne d'Oran (MAMO) où des activités de fouilles, des jeux traditionnels, de dessin sur céramique et sur pierre seront organisées. Enfin, le troisième atelier, prévu à la mi-août au sein du même musée, comprendra des activités de dessin, de lecture, des jeux de puzzle pour réaliser et reproduire des collections du Musée "Ahmed Zabana", a-t-on ajouté.

LAGHOUAT : Près de 1.600 enfants passeront des vacances en bord de mer

Près de 1.600 enfants de la wilaya de Laghouat bénéficieront cet été de camps de vacances dans des villes côtières du pays, à l'initiative des directions de la Jeunesse et des Sports (DJS) et de l'Action sociale (DAS), a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Le premier contingent composé de 250 estivants, encadré par la DJS, s'est dirigé en début de semaine vers Staouéli, Alger, et sera suivi de trois autres contingents, en juillet et août, totalisant plus de 1.000 enfants, a-t-on précisé.

Cette opération de la DJS, qui profitera aux enfants de 6 à 14 ans issus des différentes communes de la wilaya de Laghouat, est encadrée par des animateurs spécialisés dans l'animation et la gestion des camps de vacances.

Une autre opération, initiée par la DAS, permettra à 600 enfants issus de familles dé-

favorisées, de personnes aux besoins spécifiques et autres pensionnaires d'établissements spécialisés du secteur de l'Action sociale, de se rendre aux plages des wilayas d'Ain-Temouchent et Tlemcen.

Un groupe de 150 enfants d'ores et déjà pris le départ et suivi de deux autres contingents de 200 enfants et 250 enfants, ajoutent les mêmes services qui font état de la dotation des estivants de trousseaux de vacances pour passer un agréable séjour dans les camps de vacances ou sont prévus diverses activités culturelles et ludiques en leur faveur. Dans un souci de combler le déficit en matière de structures de natation, la DJS de Laghouat a arrêté, par ailleurs, un programme de déploiement de piscines mobiles, en attendant la réalisation de six piscines de proximité couvertes, à lancer prochainement dans différentes régions de la wilaya.

ONU-PALESTINE L'UNESCO retire l'église de la Nativité de Bethléem de sa liste des sites patrimoniaux en danger



L'agence culturelle des Nations Unies a annoncé mardi qu'elle retirait de sa Liste du patrimoine mondial en péril le site officiellement reconnu comme étant le lieu de naissance de Jésus, en reconnaissance d'un important travail de restauration de l'église de la Nativité de Bethléem, en Palestine.

Réuni à Bakou, en Azerbaïdjan, le Comité du patrimoine mondial a pris sa décision sur la base de la grande qualité des travaux effectués sur l'église ces dernières années, notamment la restauration de son toit, des façades extérieures, des mosaïques et des portes.

Le Comité s'est également félicité de la mise en attente d'un projet de creusement d'un tunnel sous la place Manger et de l'adoption d'un plan de gestion pour la conservation du site. Pas plus tard que la semaine dernière, des rapports ont révélé que les archéologues avaient découvert à l'intérieur d'une fontaine baptismale, ou bassin d'eau bénite utilisé pour le rite du baptême, une fontaine plus ancienne qui remonte au sixième ou au septième siècle.

Depuis le deuxième siècle, l'église, située à 10 kilomètres au sud de Jérusalem, a été identifiée par les Chrétiens comme le lieu de naissance du Christ. Alors que l'édifice d'une église construite en 339 de notre ère a été remplacé après un incendie au VIème siècle, les mosaïques élaborées du sol ont été conservées du bâtiment d'origine.

Le site officiel comprend également des couvents et des églises latines, grecques orthodoxes, franciscaines et arméniennes, ainsi que des clochers, des jardins en terrasse et une route de pèlerinage. Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012, en raison du mauvais état de l'église de la Nativité, il a été simultanément ajouté à la Liste du patrimoine mondial en péril. Parmi les autres villes de la liste figurent les anciennes villes syriennes d'Alep, de Bosra et de Damas, toutes inscrites en 2013, et la

"Cité maritime marchande de Liverpool" au Royaume-Uni - qui comprend six sites dans le centre-ville - inscrite en 2012. Les 54 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril visent à alerter la communauté internationale des menaces pesant sur les caractéristiques essentielles pour lesquelles un bien a été initialement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Il peut s'agir de conflits armés, de catastrophes naturelles, d'urbanisation non planifiée, de braconnage ou de pollution.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL OUEST DES JEUNES :

Nette domination des tennismen de la Ligue d'Oran

Les tennismen de la Ligue d'Oran ont dominé le championnat régional Ouest de tennis consacré aux catégories jeunes et clôturé mardi à Oran et Tlemcen.

Onze des douze tableaux au menu ont vu les sportifs oranais monter sur la plus haute marche du podium, traduisant par là même leur supériorité face à leurs homologues de Tlemcen et de Mostaganem, les deux autres ligues participant à cette compétition, alors que celle de Chlef a déclaré forfait à la dernière minute.

Le président de la Ligue oranaise, Djemai Tedjini, s'est dit, dans une déclaration à l'APS, «très satisfait» des résultats des athlètes affiliés à sa ligue, imputant cette «grande réussite» à la préparation permanente des jeunes tout au long de la saison.

«Ils sont en train de cueillir les fruits des efforts déployés tout au long de la saison, même si depuis quelques mois nous souffrons énormément en matière d'outil de travail après la fermeture du Tennis club de Haï Essaïem qui a subi de grands travaux de réaménagement en prévision des Jeux méditerranéens de 2021 à Oran», a-t-il expliqué.

Depuis la fermeture de cette importante infrastructure où sont installés également les bureaux de la Ligue oranaise, les entraînements de plusieurs clubs ont été délocalisés au complexe sportif de l'ASPTT Oran Kacem-Elimam qui a abrité les compétitions des cadets et juniors dans les deux sexes, pour le compte du championnat régional.

Celles des autres catégories ont eu lieu à Mansourah (Tlemcen).

Les quatre premiers de chaque tableau se sont qualifiés au championnat national, prévu fin août prochain sur les courts du Tennis Club de Bachdjerrah (Alger), lequel constituera un «véritable test» pour les jeunes oranais, selon le président de leur Ligue qui a prévu d'honorer ce mercredi les lauréats, en organisant une cérémonie au niveau du complexe de l'ASPTT, en leur honneur.

NATATION / OPEN D'ÉTÉ 2019:

Record d'Algérie pour Amel Melih au 50m dos

La nageuse Amel Melih (GS Pétroulières) a établi un nouveau record d'Algérie au 50m dos avec un chrono de 29.24, à l'occasion des séries de l'Open d'été 2019 (grand bassin), disputées mercredi à la piscine du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Melih détenait l'ancien record depuis 2015 avec un temps de 29.39. Il s'agit du 3e record d'Algérie battu lors de cet Open par Melih, après le 50m nage libre avec un chrono de 25.92 et le 50m papillon avec un temps de 27.33.

Les épreuves de l'Open d'été 2019 de natation ont débuté samedi et prendront fin mercredi à la piscine du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) avec la participation de 275 nageurs dont 91 filles.

APS

Mustapha Berraf dresse le bilan des activités du COA

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a dressé hier le bilan des activités de l'instance olympique ainsi que l'état d'avancement des préparatifs en vue des Jeux méditerranéens 2021 d'Oran et la préparation des athlètes algériens aux Jeux africains 2019 au Maroc.

Fraîchement élu au sein du Comité international olympique (CIO), le président du COA a passé en revue les principaux événements ayant marqué la scène sportive nationale durant les six derniers mois, mettant l'accent sur le travail entrepris en direction des athlètes en vue des Jeux africains 2019, des Jeux olympiques 2020 de Tokyo ainsi que des Jeux méditerranéens 2021.

«L'instance olympique a accentué ses activités envers les jeunes avec la création des académies de judo et d'escrime, en attendant l'ouverture de celles de la lutte et des sports collectifs, avec l'objectif de préparer l'élite en vue des JO-2024.

Mais cela passe par l'implication de toutes les fédérations dans l'élaboration des programmes et l'instance olympique a toujours répondu favorablement pour les accompagner», a déclaré Berraf lors d'une conférence de presse animée au siège du COA à Ben-Aknoun (Alger).

La participation algérienne aux différentes compétitions continentales dont les prochains Jeux africains au Maroc (19-31 août) ainsi que le bilan des athlètes algériens aux 1ers Jeux africains de plage, organisés du 14 au 23 juin au Cap-Vert, ont également été évoqués.

Avec plus de 300 athlètes «représentant 26 disciplines, l'Algérie sera présente en force aux Jeux africains, un rendez-vous très important pour nos athlètes.

Le COA a octroyé 62 bourses aux athlètes algériens dans le cadre des programmes de solidarité avec le Comité international olympique (CIO) et l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA).

Des sommes colossales ont été dégagées pour soutenir le programme de préparation des fédérations sportives, en coordination avec le ministère de la Jeunesse et des Sports», a relevé Berraf.

Concernant le bilan de la participation algérienne aux



Jeux africains de plage, le président de l'instance olympique s'est dit «satisfait» des résultats enregistrés par les athlètes algériens qui ont terminé la compétition à la 2e place.

«Une évaluation a été faite avec la tutelle et des décisions seront prises par rapport à la participation algérienne aux Jeux africains de plage.

Nous considérons que cette première participation a été positive, en dépit des difficul-

tés rencontrées par les sports collectifs qui manquent énormément d'expérience dans ce domaine devant des pays qui ont fait jouer des athlètes binationaux beaucoup plus chevronnés», a-t-il dit.

Il a, en outre, soutenu que si des fédérations «travaillent en profondeur pour former les champions de demain», d'autres vivent des moments difficiles, notamment celle de la boxe qui «doit tirer les enseignements nécessaires».

JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN 2021:

Réunion du comité national technique le 20 juillet

Le comité national technique de préparation de la 19e édition des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021 tiendra sa 2e réunion pour impulser le rythme de préparation de ce rendez-vous sportif international, a annoncé mardi soir à Oran, le wali d'Oran, Mouloud Chérifi.

Lors d'une conférence de presse où il a abordé plusieurs secteurs vitaux dans la wilaya, le wali a signalé que cette réunion intervient après celle du 30 juin à Alger pour accélérer les préparatifs pour abriter cette manifestation sportive internationale dans tous les domaines et à tous les niveaux.

A rappeler que le Premier ministre a installé ce comité national technique présidé par le directeur de son cabinet

et composé de secrétaires généraux des ministères concernés à l'instar de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Jeunesse et des Sports, du Tourisme et de l'Artisanat, de la Communication, de la Culture et des Transports.

Des réunions périodiques sont prévues tous les mois pour assurer une dynamique de soutien aux préparatifs de cet événement dont un comité national de préparation a été créé avec des secteurs ministériels, le Comité olympique algérien (COA) et le wali d'Oran. Des sous-commissions ministérielles présidées par des ministres des secteurs dont celle de la sécurité présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ont

2T2 créées outre des comités techniques qui se chargent chacun de sa spécialité. Ces comités traiteront des problèmes liés à la préparation des jeux dont des questions techniques et financières, a fait savoir le wali qui a salué la grande volonté du Gouvernement à soutenir la préparation en fournissant tous les moyens pour la réussite de cette manifestation. Des visites techniques des comités olympiques national et international ont permis d'enregistrer une satisfaction quant à l'évolution relevée dans ces préparatifs. Le chef de l'exécutif de la wilaya a souligné que le nouveau complexe sportif de Belgaïda a connu un taux d'avancement de 85 pour cent (30 pc pour les travaux complémentaires et 75 pc pour les travaux du village olympique.

TENNIS / TOURNOI CAL-COMP (2E TOUR):

L'Algérienne Inès Ibbou sera opposée à la Sud-coréenne Sunam Jeong

La tennismen algérienne Inès Ibbou sera opposée jeudi à la Sud-coréenne Sunam Jeong au deuxième tour du tableau final du tournoi pro-féminin "Cal-Comp", qui se déroule du 1er au 7 juillet courant à Hua Hin, en Thaïlande. L'Algérienne de 20 ans s'est qualifiée aux dépens de la Thaïlandaise Yinglak Jittakoat (6-1, 6-0), alors que la

Sud-coréenne, classée tête de série N7, a dominé la Japonaise Robu Kajitani (6-3, 6-1).

Contrairement à ses précédents tournois, en Tunisie, en Turquie et en Indonésie, où elle disputait uniquement le tableau simple, Ibbou a décidé de s'engager même en double, où elle fera équipe avec l'Indienne Snehal Mané. Pour leur

premier match, prévu ce mercredi après-midi, l'Algérienne et sa partenaire seront opposées à un tandem indo-japonais, composé de Saumya Vig et Mio Kozaki. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, ce tournoi Pro-féminin se déroule sur les courts en surface rapide du Tennis Club "True Arena" de Hua Hin. Championne

d'Afrique "junior" en 2015, Ibbou effectue actuellement en tournée asiatique, qu'elle a entamée en Indonésie, avant de se rendre en Thaïlande.

Elle avait disputé deux tournois à Jakarta. Le premier, Pertamina, était doté d'un prize-money de 25.000 USD, alors que le second, le W15, était doté de 15.000 USD

ORAN

Championnat d'Algérie de beach-wrestling demain et samedi

Le championnat d'Algérie de beach-wrestling (lutte sur sable) dans les catégories juniors et seniors (filles et garçons) aura lieu vendredi et samedi au niveau des arènes d'Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation sportive, organisée par la ligue de la wilaya d'Oran en colla-

boration avec la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), coïncidera avec les festivités marquant la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Elle verra la participation d'une centaine d'athlètes issus de plus de 15 ligues de wilaya dans les catégories de lutte féminine et de lutte libre masculine. La première

journée prévoit le déroulement des combats éliminatoires en juniors dans les différentes catégories de poids.

Les finales sont prévues samedi après-midi. Les vainqueurs seront sélectionnés pour faire partie de la première équipe nationale de beach-wrestling, indiquent les organisateurs.

CAN-2019 / ALGÉRIE : La méthode Belmadi a la cote

Le parcours exemplaire réalisé jusque-là par la sélection algérienne de football, qualifiée avec panache en 1/8 de de la CAN-2019 en Egypte, revient en premier lieu à Djamel Belmadi, devenu l'un des sélectionneurs les plus respectés dans ce tournoi continental.



En l'espace de dix mois à la tête des «Verts», Belmadi a réussi son opération de redressement grâce à une méthode efficace, dont le principe est le rapprochement des joueurs, ce qui a fini par créer un excellent état d'esprit au sein du groupe et une communion irréprochable.

Dégageant une forte personnalité, sur et en dehors du terrain, l'ancien international algérien (2000-2004) a pu instaurer un climat de solidarité au sein de l'équipe qui lui a permis de dominer aisément la phase de poules, terminant leader du groupe C avec un parcours sans-faute, devant le Sénégal (6 pts). Face à la Tanzanie, Belmadi a confirmé ses qualités de technicien en procédant à une large revue d'effectif avec l'incorporation de pas moins de neuf nouveaux joueurs. Résultat : l'Algérie a laminé les «Taïfa stars» (3-0), grâce notamment à un doublé d'Adam Ounas. Sur les réseaux sociaux, Belmadi a été hissé au rang d'héros national. Désigné par la Fédération algérienne de football (FAF) en août 2018 pour reconstruire une sélection qui manquait d'inspiration, «Belmadi a réussi à en former deux», en référence à celle dite des «titulaires» qui a joué les deux premiers matchs et l'autre des «remplaçants» qui a dominé la Tanzanie, peut-on lire dans une publication devenue populaire sur Facebook.

Belmadi a réussi à transformer l'état d'esprit des joueurs. Il a su trouver le point sur lequel il devait s'appuyer pour construire un groupe solide. Aux entraînements, l'ambiance est au zénith, peut-on constater sur place. Les remplaçants sont aussi motivés que les titulaires, ce qui a été d'ailleurs confirmé face à la Tanzanie. «S'il y a quelqu'un à qui je dois tirer chapeau, c'est bien Djamel Belmadi, il a réussi à ranger la maison. J'ai eu l'occasion de

le voir la semaine dernière, c'est quelqu'un qui maîtrise son sujet. C'est lui la marque de l'équipe, on le voit sur le banc. Il est excité, il est dans le jeu et sait ce qu'il fait. Grand respect pour lui», a affirmé l'ancien attaquant-vedette de l'équipe sénégalais, El-Hadjji Diouf.

La Guinée en ligne de mire

Mais pour Belmadi, dont l'ambition sans limite s'est répercutée sur ses qui visent tout simplement la succession du Cameroun au palmarès de l'épreuve, «notre objectif n'était pas de gagner nos matchs de poule, mais de remporter le trophée».

Pour pouvoir poursuivre leur aventure en terre des «Pharaons», les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez vont devoir passer l'écueil de la Guinée en 1/8 de finale, dimanche au stade 30-Juin du Caire (20h00 algériennes). Un adversaire qui ne sourit pas toujours aux «Verts». Belmadi, fin communicateur, devra trouver les mots justes pour remobiliser ses troupes en vue de ce match à élimination directe où le moindre faux-pas sera fatal. «S'il y a un travail qui doit se faire, ce sera sur l'aspect psychologique», a-t-il indiqué en substance. Sur le plan des statistiques, les «Verts» restent sur une série de neuf matchs sans la moindre défaite, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps. Le sélectionneur national est en train de réussir son pari de fort belle manière, permettant notamment à l'Algérie de rééditer l'exploit jamais égalé de la CAN-1990 disputée et remportée à domicile, avec ces trois victoires de suite au premier tour, en attendant de soulever le trophée. D'ici là, beaucoup de chemin reste à parcourir pour voir les «Verts» refaire le coup de leurs aînés, vainqueurs du seul et unique trophée de l'Algérie en 1990.

APS

Le tableau de la phase finale

Le tenant camerounais, le favori égyptien, les néo-phytes malgache et béninois ou les ambitieux algérien, nigérian et ivoirien... on connaît désormais le plateau complet des huitièmes de finale de la CAN-2019.

Pour espérer conserver son titre, le Cameroun devra ainsi se sortir du piège des Super Eagles, sacrés en 2013.

L'Egypte de Mohamed Salah sera elle opposée aux Bafana Bafana, tandis que le Bénin fêtera sa première qualification pour la phase finale d'une Coupe d'Afrique en se frottant au Maroc d'Hervé Renard, l'entraîneur français déjà titré à deux reprises avec la Zambie et la Côte d'Ivoire. Enfin, l'Algérie, qui a fait forte impression au premier tour, poursuivra sa campagne pour un deuxième sacre continental devant la Guinée.

Huitièmes de finale

5 juillet

- (18h/16h GMT) Maroc - Bénin, au stade Al Salam du Caire

- (21h/19h GMT) Ouganda - Sénégal, au Stade International du Caire

6 juillet

- (18h/16h GMT) Nigeria - Cameroun, à Alexandrie

- (21h/19h GMT) Egypte - Afrique du Sud, au Stade International du Caire

7 juillet

- (18h/16h GMT) Madagascar - RDC, à Alexandrie

- (21h/19h GMT) Algérie - Guinée, au Stade du 30 juin au Caire

8 juillet

- (18h/16h GMT) Mali - Côte d'Ivoire, à Suez

- (21h/19h GMT) Ghana - Tunisie, à Ismaïlia

Quarts de finale

10 juillet

- (18h/16h GMT) Vainqueur Ouganda-Sénégal contre vainqueur Maroc-Bénin, au Stade du 30 juin au Caire

- (21h/19h GMT) Vainqueur Cameroun-Nigeria contre vainqueur Egypte-Afrique du Sud, au Stade International du Caire

11 juillet

- (18h/16h GMT) Vainqueur Mali-Côte d'Ivoire contre vainqueur Algérie-Guinée, à Suez

- (21h/19h GMT) Vainqueur Madagascar-RDC contre vainqueur Ghana-Tunisie, au stade Al Salam du Caire

Demi-finales

14 juillet

- (18h/16h GMT) Ouganda ou Sénégal ou Maroc ou Bénin contre Madagascar ou RDC ou Ghana ou Tunisie, au stade du 30 Juin du Caire

- (21h/19h GMT) Mali ou Côte d'Ivoire ou Algérie ou Guinée contre Cameroun ou Nigeria ou Egypte ou Afrique du Sud, au stade International du Caire

Match pour la troisième place

17 juillet

- (21h/19h GMT) Perdants des demi-finales, au stade Al Salam du Caire

Finale

19 juillet

- Vainqueurs des demi-finales, au stade International du Caire.

L'Algérie affrontera la Guinée, choc Nigeria - Cameroun

L'équipe algérienne de football sera opposée à son homologue guinéenne, en 1/8e de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, prévu dimanche 7 juillet au stade du 30 juin du Caire (20h00, algériennes).

La Guinée (Gr.B) a terminé parmi les quatre meilleures équipes classées troisièmes avec 4 points, en compagnie de la RD Congo (Gr.B), du Bénin (Gr.F), et de l'Afrique du Sud (Gr.D).

Classée 71e au dernier classement de la Fifa, la Guinée a bouclé la phase de poules avec une victoire face au Burundi 2-0, un match nul face à Madagascar 2-0, et une défaite face au Nigeria (1-0).

En cas de qualification, l'Algérie sera opposée en quarts de finale au vainqueur de l'autre 1/8e de finale entre le Mali et la Côte d'Ivoire, le 11 juillet au stade de Suez (17h00, algériennes).

La dernière confrontation entre l'Algérie et le Syli national en phase finale, remonte à l'édition 1998 au Burkina Faso. Les Verts se sont inclinés (1-0) en phase de poules. Le Cameroun, tenant du trophée, va devoir passer l'écueil du Nigeria, dans le choc de ces 1/8 es de finale, alors que le pays hôte, l'Egypte, évoluera à priori sur du velours face à l'Afrique du Sud.

Programme complet des 1/8es de finale (heures algériennes) :

Vendredi 5 juillet :

Maroc - Bénin à 17h00 au Caire

Ouganda - Sénégal à 20h00 au Caire

Samedi 6 juillet :

Nigeria - Cameroun à 17h00 à Alexandrie

Egypte - Afrique du Sud à 20h00 au Caire

Dimanche 7 juillet :

Madagascar - RD Congo à 17h00 à Alexandrie

Algérie - Guinée à 20h00 au Caire

Lundi 8 juillet :

Mali - Côte d'Ivoire à 17h00 à Suez

Ghana - Tunisie à 20h00 à Ismaïlia

La Tunisie tremble, le Mali serein

Le Mali et la Tunisie ont validé mardi leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, à l'issue de la dernière journée de la phase de groupes. Vainqueurs 1 à 0 face à l'Angola, les Aigles maliens se perchent au sommet du groupe F (7 points) avant de s'envoler lundi vers un huitième de finale piègeux contre la Côte d'Ivoire, double lauréat de la compétition.

Un but d'Amadou Haidara à la 37e minute a suffi au bonheur des hommes de Mohamed Magassouba. Quant à la Tunisie, tenue en échec par la Mauritanie comme lors de ses deux premiers matchs contre l'Angola et le Mali (1-1 à chaque fois), elle termine piteusement à la 2e place du groupe avec 3 points et prend rendez-vous avec le Ghana au prochain tour.

Avec respectivement 2 et 1 point, l'Angola et la Mauritanie sont éliminés de la compétition. Point du Groupe E de la Coupe d'Afrique des nations de football à l'issue des matches disputés mardi :

Mardi :

Angola - Mali 0 - 1

Mauritanie - Tunisie 0 - 0

Déjà joués :

Mali - Mauritanie 4 - 1

Tunisie - Angola 1 - 1

Mauritanie - Angola 0 - 0

Tunisie - Mali 1 - 1

Classement: Pts J G N P bp bc dif

1. Mali	7	3	2	1	0	6	2	4
2. Tunisie	3	3	0	3	0	2	2	0
3. Angola	2	3	0	2	1	1	2	-1
4. Mauritanie	2	3	0	2	1	1	4	-3

Mali et Tunisie qualifiés.

NDLR: Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleures équipes parmi celles qui finissent à la troisième place de leur groupe, se qualifient pour les huitièmes de finale. En cas d'égalité de points entre deux équipes au terme des matches de groupe, les équipes seront départagées selon les critères suivants, dans l'ordre suivant: résultat du match entre les deux équipes, différence de but totale, nombre de buts inscrits, tirage au sort.

LIGUE 1 FRANÇAISE: Zinedine Ferhat va signer à Nîmes

L'international algérien Zinedine Ferhat, arrivé au bout de son contrat avec Le Havre (Ligue 2 française) va s'engager avec Nîmes pour trois ans, rapporte le journal Midi Libre.

Selon la même source, le milieu de terrain algérien va parapher mercredi son contrat en faveur du club gardois. Il sera la quatrième recrue de Nîmes Olympique après Pablo Martinez, Romain Philippoteaux et Vlatko Stojanovski. Zinedine Ferhat, qui peut jouer également dans l'axe et sur le côté droit, a fini meilleur passeur de Ligue 2 lors des deux dernières saisons avec 20 passes décisives en 2017-2018 et 9 en 2018-2019.

Il avait rejoint Le Havre en 2016 en provenance de l'USM Alger pour un contrat de 3 ans. Il avait réussi à s'imposer comme un élément essentiel de son équipe qui avait raté de justesse l'accession en Ligue 1 en 2018. Ferhat n'a pas été retenu par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 qui se déroule en Egypte.

Islam Bakir (ES Sétif) rejoint le CS Sfax de Tunisie

L'attaquant algérien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne) Islam Bakir s'est engagé pour un bail de trois ans avec le CS Sfax de Tunisie, a annoncé hier l'agence TAP citant le club sfaxien.

Outre le recrutement de Bakir, 23 ans, la formation de Sfax a également engagé, en prévision de la prochaine saison, le milieu de terrain zambien de Zanaco, Boyd Masunda, qui a signé un contrat de quatre années.

Le club tunisien a engagé, par ailleurs, pour trois saisons, deux jeunes Franco-Algériens évoluant à Marseille : Malik Ousfane et Abdelkrim Khechmar.

ES TUNIS : Benghit (Paradou AC) et Chetti (JS Kabylie) s'engagent pour quatre saisons

L'Espérance de Tunis (Ligue 1 de football) a officialisé mardi le recrutement des joueurs algériens Abderraouf Benghit (Paradou AC) et Ilyes Chetti (JS Kabylie), pour une durée de quatre ans.

Benghit et Chetti rejoignent ainsi deux autres Algériens qui se sont engagés récemment avec les Sang et Or. Il s'agit de l'attaquant Billal Bensaha (DRB Tadjanet) et le défenseur Abdalkader Bedrane (ES Sétif). A l'Espérance, les quatre nouveaux venus ne seront pas dépaysés, car ils y retrouveront deux de leurs compatriotes, à savoir : l'ex-Usmiste Youcef Belaïli et l'ancien Paciste Tayeb Meziani.

CAN-2019 / PREMIER TOUR: Madagascar fait sensation, les favoris au rendez-vous (BILAN)

La phase de poules de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de football en Egypte, clôturée mardi, a été marquée par l'exploit retentissant de Madagascar, qualifié en 1/8 de finale pour sa première participation, alors que les favoris ont tous répondu présent.

Personne n'a parié un centime sur le parcours réalisé par les coéquipiers de l'ancien milieu de terrain du MC Alger Ibrahim Amada, leaders du groupe B (7 pts), devant le Nigeria (6 pts) et la Guinée (4 pts).

Considérée comme l'un des plus faibles budgets de cette CAN, la Fédération malgache a réussi son pari de permettre aux «Barea» (Zébus) de s'exprimer pleinement sous la conduite de l'entraîneur français Nicolas Dupuis, réalisant deux victoires, face au Burundi (1-0) et au Nigeria (2-0), pour un match nul devant la Guinée (2-2).

En revanche, les deux autres pays qui signaient leur première présence au rendez-vous continental, le Burundi (Gr. B) et la Mauritanie (Gr. E), sont passés à la trappe dès la phase de poules, terminant derniers de leurs groupes avec 0 et 2 points.

Les «Mourabitounes» de Mauritanie ont failli créer la surprise en éliminant la Tunisie mardi (0-0). Dans les autres groupes de cette 32e édition, la première en présence de 24 nations, la logique a été plutôt respectée avec la qualification des favoris et des outsiders. L'Egypte, pays hôte, s'est qualifiée en tête du groupe A en réalisant un carton plein (9 pts), devant l'Ou-



ganda, finaliste de l'édition 1978 et qualifiée à la 2e place aux dépens de la RD Congo (3 pts), classée parmi les quatre meilleurs troisièmes en compagnie de la Guinée (Gr. B), de l'Afrique du Sud (Gr. D) et du Bénin (Gr. F).

Le Cameroun, tenant du trophée, s'est contenté de réaliser l'essentiel de passer au 2e tour, sans pour autant confirmer son statut de favori sous la conduite des Néerlandais Clarence Seedorf et Patrick Kluijvert.

Les «Lions indomptables», auteurs d'une victoire et de deux matchs nuls, ont terminé à égalité avec le Ghana (5 pts) mais avec une différence de buts générale défavorable.

Outre l'Egypte, l'Algérie (Gr. C) et le Maroc (Gr. D) ont également réalisé un sans-faute en phase de poules, alignant

trois succès en autant de matchs. L'équipe nationale égale par la même occasion l'exploit jamais réédité auparavant réalisé lors de l'édition 1990 disputée et remportée à domicile. La Tunisie, elle, a joué avec le feu, se qualifiant avec 3 points (3 nuls) seulement dans un groupe E peu relevé, où le Mali a dicté sa loi avec 7 points au compteur.

Les Tunisiens ont validé leur billet pour la prochaine étape en terminant 2es avec le minimum de points. Sur le plan des statistiques, l'Algérie et le Mali détiennent jusque-là la meilleure attaque de la compétition avec 6 buts marqués, alors que la meilleure défense est détenue conjointement par l'Algérie, l'Egypte, le Maroc et le Cameroun qui n'ont pas encore encaissé. Au classement des buteurs, pas

moins de 11 joueurs sont en tête avec deux réalisations chacun : Adam Ounas (Algérie), Michaël Poté (Bénin), Emmanuel Okwi (Ouganda), Michael Olunga (Kenya), Mohamed Yattara (Guinée), Mohamed Salah, Ahmed El Mohamady (Egypte), Cédric Bakambu (RD Congo), Charles Andriamanitsinoro (Madagascar), Sadio Mané (Sénégal) et Jordan Ayew (Ghana). Au volet disciplinaire, trois joueurs ont été expulsés durant les matchs de poules. Il s'agit de John Boye (Ghana), Christophe Nduwarugira (Burundi) et Philemon Otieno (Kenya). Les 1/8 de finale de la CAN-2019 débuteront vendredi avec les rencontres Maroc - Bénin et Ouganda - Sénégal. L'équipe nationale jouera, quant à elle, face à la Guinée, dimanche au stade 30-Juin du Caire (20h00 algériennes).

Mahrez et Bennacer dans l'équipe-type (CAF)

Les internationaux algériens Ismaël Bennacer et Riyad Mahrez figurent dans l'équipe-type de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 arrêtée par la Commission technique de la Confédération africaine de football (CAF).

Bennacer, l'une des révélations de ce premier tour de la compétition, avait été élu à deux reprises «Homme du match», tandis que son coéquipier Mahez a été pour beaucoup dans le parcours actuel des «Verts» avec notamment un but inscrit contre le Kenya (2-0).

Deux autres internationaux algériens,

le défenseur Youcef Atal et l'attaquant Youcef Belaïli, sont dans la liste des remplaçants de l'équipe-type.

Avec 4 joueurs, l'Egypte (pays hôte) domine l'équipe-type de la phase de poules.

L'équipe-type de la phase de groupes :

El Shennawy (Egypte), Hakimi (Maroc), Hegazy (Egypte), Banana (Cameroun), Elmohamady (Egypte), Bennacer (Algérie), Andrianantenaina (Madagascar), Mahrez (Algérie), Mané (Sénégal), Ayew (Ghana), Salah (Egypte).



La finale de la Coupe de Palestine reportée faute d'autorisations de l'occupant israélien

La finale de la Coupe de football de Palestine, prévue mercredi soir, a été reportée faute d'autorisations de l'occupant israélien permettant la venue de joueurs de la bande de Gaza, a annoncé hier l'Association palestinienne de football.

Selon les règles de la Coupe, le vainqueur du championnat de Gaza --cette année, le club Khadamat Rafah-- doit affronter le gagnant du championnat de Cisjordanie --le Balata FC-- lors de deux matchs.

L'équipe gagnante repart avec la Coupe de Palestine.

Lors du premier match dimanche, dans la bande de Gaza, le match s'est soldé par

un score nul (1-1). En vue du match retour, qui devait avoir lieu mercredi soir près de Naplouse, en Cisjordanie occupée, l'équipe de Gaza a sollicité auprès des autorités coloniales l'autorisation de voyager pour 35 personnes.

Seules quatre autorisations ont été accordées, dont trois pour des responsables du club, a expliqué Susan Shalabi, vice-présidente de l'Association palestinienne de football.

"Les Israéliens sont intransigeants sur leur refus", a-t-elle regretté, précisant qu'ils avaient invoqué des motifs sécuritaires, sans plus de détails.

"Nous sommes prêts à tout moment. Si nous obtenons les

permis maintenant, en une demi-heure, nous serons là", a affirmé Hodaifa Lafi, responsable du club Khadamat Rafah.

Aucune nouvelle date ne peut être fixée pour le match retour tant qu'Israël n'a pas accepté de donner les permis de sortie aux joueurs, a-t-elle souligné.

Le tournoi est coutumier de ce genre de difficultés, Israël imposant un strict blocus maritime, aérien et terrestre à la bande de Gaza contrôlée par le mouvement islamiste du Hamas. La Coupe de Palestine n'a pas pu être jouée pendant quinze ans, principalement en raison de permis non délivrés

par les autorités israéliennes.

Elle a repris en 2015, après intervention de la FIFA.

Mais depuis, les Palestiniens accusent la FIFA de ne pas appliquer les règles qu'elle fixe, notamment après sa décision de ne pas entamer d'action contre Israël à propos de ses clubs situés dans les colonies en Cisjordanie. La Cisjordanie est un territoire palestinien occupé depuis 1967 par les Israéliens.

Les colonies israéliennes qui y sont installées sont illégales aux yeux du droit international. "La manière dont la FIFA agit avec les Israéliens est encouragée à l'impunité", a accusé Mme Shalabi.

**ATLETICO :
Rodri file à City**

Rodri (23 ans, 47 matchs et 3 buts toutes compétitions pour la saison 2018-2019) n'est plus un joueur de l'Atletico Madrid. Une année seulement après son arrivée en provenance de Villarreal, le milieu de terrain quitte la formation de la capitale espagnole, qui a confirmé son départ ce mercredi après avoir reçu le chèque de 70 millions d'euros, correspondant au montant de la clause libératoire du joueur, transmis par Manchester City. Une très belle affaire pour toutes les parties.



**BAYERN :
Ribéry valide
la piste Sané**

En fin de contrat, Franck Ribéry (36 ans) a, comme Arjen Robben, quitté le Bayern Munich. Pour l'ailier français, le club allemand doit absolument recruter un joueur supplémentaire dans ce secteur. Et la piste menant au joueur de Manchester City, Leroy Sané (23 ans, 47 matchs et 16 buts toutes compétitions pour la saison 2018-2019), semble être la plus appréciée du Nordiste.

"Sané serait un excellent choix pour le Bayern. Il a de très grandes qualités. Sa polyvalence serait un atout de poids pour le club", a réagi Ribéry pour Bild. Pour

**MANCHESTER UTD :
Un contrat
XXL proposé
à De
Gea**

En fin de contrat dans un an, David De Gea (28 ans, 47 matchs toutes compétitions pour la saison 2018-2019) n'est pas sûr de vouloir prolonger avec Manchester United. Conscient que trouver un gardien d'un tel niveau n'est pas chose aisée, le club anglais est prêt à tout pour convaincre l'Espagnol de s'inscrire un peu plus dans la durée au côté d'Old Trafford. En effet, le Daily Mail affirme que les dirigeants mancunien vont proposer un contrat de cinq saisons supplémentaires à De Gea, avec à la clé, un salaire hebdomadaire de 391 000 euros. Soit un peu plus de 20,3 millions d'euros par an. De quoi pousser sérieusement l'ancien portier de l'Atletico à la réflexion..

rappel, le club anglais réclame 100 millions d'euros pour Sané.

**BARÇA :
Umtiti
sur le
marché?**

En raison de sa longue absence à la suite d'une blessure au genou, le défenseur central du FC Barcelone Samuel Umtiti (25 ans, 14 matchs en Liga cette saison) a été dépassé dans la hiérarchie par Clément Lenglet. Du coup, l'avenir de l'ancien Lyonnais chez les Blaugrana reste assez incertain sur ce mercato d'été.

D'après les informations du quotidien catalan Sport ce mardi, l'international français se trouve disponible sur le marché des transferts. Pour céder Umtiti, le Barça attendrait au moins un chèque de 50 millions d'euros. Courtisé par plusieurs formations européennes, dont Manchester United, le Tricolore aurait cependant l'intention de rester en Catalogne afin de retrouver son statut de titulaire.

**REAL :
James se
rapproche de
Naples**

De retour après un prêt de deux ans au Bayern Munich, James Rodríguez (27 ans, 20 matchs et 7 buts en Bundesliga pour la saison 2018-2019) ne va pas faire long feu au Real Madrid. Selon AS, le milieu offensif colombien, très apprécié de Carlo Ancelotti, n'est plus très loin de rallier Naples. Le club espagnol réclame néanmoins 42 millions d'euros pour céder le Cafetero, alors que le club italien privilégie un prêt avec option d'achat obligatoire. A priori, une solution devrait rapidement être trouvée pour satisfaire toutes les parties.



ALGÉRIE-ITALIE Hydrocarbures: Sonatrach et ENI veulent accélérer les nouveaux projets de Berkine Nord

Sonatrach et le groupe italien Eni veulent accélérer le développement des nouveaux projets pétroliers et gaziers dans la région Berkine Nord, a annoncé hier la compagnie nationale des hydrocarbures dans un communiqué.

«Sonatrach et Eni ont confirmé leur volonté d'accélérer le développement des nouveaux projets pétroliers et gaziers de Berkine Nord, ce qui permettra d'augmenter de façon significative la production, en contribuant au bilan global de la production», a précisé la même source. Cette confirmation a été faite lors d'une rencontre, mardi à Alger, entre le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi et l'administrateur délégué d'Eni, Claudio Descalzi, pour «examiner l'avancement des projets développés en partenariat entre les deux compagnies», a-t-on ajouté. Le projet en question comprend deux phases, dont la première, relative au développement pétrolier, a été mise en œuvre en mai dernier, trois mois seulement après l'entrée en vigueur de l'accord sur le bloc. La seconde phase, relative au développement gazier, débutera fin septembre après l'achèvement du pipeline BRN-MLE. Le projet est un exemple de programme accéléré des travaux qui a vu l'engagement commun de Sonatrach et d'Eni, fondé sur une stratégie commune consistant à accélérer la mise en exploitation par l'utilisation de la capacité de réalisation des sociétés locales et des filiales du groupe algérien.

La première phase du projet pétrolier Berkine Nord générera, comme objectif, une production brute de 10.000 barils jour d'ici fin juillet/début août 2019, tandis que la mise en valeur de la partie gaz conduira d'ici la fin de l'année à une production de 6 millions de mètres cubes jour et de 7.000 barils jour de liquides associés. Pour rappel, Eni est présent en Algérie depuis 1981, avec une contribution importante dans la production.

ADMINISTRATION

Généralisation du permis de conduire biométrique à toutes les communes du pays à partir d'août prochain

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a annoncé, hier, la généralisation de l'opération de remplacement des permis de conduire en papier par des permis de conduire biométriques, à toutes les communes du pays, à partir du mois d'août prochain, a indiqué le ministère dans un communiqué.



«Dans le cadre de la poursuite de la stratégie visant la simplification des procédures et la modernisation des documents administratifs, l'opération de remplacement des permis de conduire en papier par des permis de conduire biométriques sera généralisée à toutes les communes du pays, à partir du mois d'août 2019», a précisé le ministère, ap-

prenant les citoyens «à se rapprocher des sièges de leurs communes à partir de cette date, pour demander leur permis de conduire biométrique». L'opération de remplacement des permis de conduire en papier par des permis de conduire biométriques «a été lancée, le 26 juin 2019, au niveau de toutes les communes d'Alger, pour

l'élargir, à partir du 7 juillet 2019, à toutes les communes des chefs-lieux des wilayas». L'opération de généralisation du permis de conduire biométrique électronique à points avait été lancée, le 31 mai dernier, au niveau de toutes les communes du pays, au profit des nouveaux candidats et des personnes concernées par les nouvelles catégories du permis de conduire.

ALGÉRIE-EAU :

Accord sur l'entame de la mise en œuvre de l'accord de coopération en matière d'environnement

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati s'est entretenue, lundi, avec son homologue émirati, Thani Al-Zeyoudi, avec lequel elle a convenu de l'entame de la mise en œuvre de l'accord de coopération dans le domaine de l'environnement, signé entre les deux pays en novembre 2018, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Les domaines de coopération bilatérale seront déterminés à la suite d'une rencontre devant être organisée dans les prochaines semaines entre les experts des deux pays, a relevé la même source. La rencontre entre les deux ministres a été tenue à Abu Dhabi (EAU) en marge de la réunion préparatoire au Sommet mondial sur le climat, qui sera organisé le 23 septembre prochain à New York, en présence du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, de ministres

de l'Environnement, ainsi que d'experts et spécialistes mondiaux en matière d'action en faveur du climat représentant plus de 160 pays. Mme Zerouati a pris part également à la 1ère réunion des ministres de l'Environnement et de la Santé organisée en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et portant sur la pollution de l'air découlant des émissions de gaz à effet de serre (GES), les catastrophes résultant des changements climatiques, ainsi que les mécanismes financiers d'anticipation de lutte contre les désastres causés par les changements climatiques. Il convient de rappeler que les travaux de la réunion préparatoire ont été clôturés par la lecture des recommandations. Les Etats ayant pris part à cette rencontre ont souligné la nécessité de consentir davantage d'efforts en matière de lutte contre les changements climatiques.

ALGER :

Coupage de gaz prévue ce jour dans plusieurs quartiers de la commune de Rahmania

L'alimentation en gaz sera interrompue jeudi 4 juillet au niveau de plusieurs quartiers de la commune de Rahmania (Alger) en raison de travaux de raccordement, a indiqué hier la Société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA) dans un communiqué. Cette coupure de l'alimentation en gaz surviendra jeudi à partir de 10h et se prolongera jusqu'à la fin des travaux, a précisé la même source. Elle concernera la cité 816 logts AADL, le lotissement 1er Novembre et la cité 300 logts LPL Debichi dans la commune de Rahmania, ajoute la SDA. Ainsi, la Concession de Distribution d'Alger/Direction de distribution de Bologhine met à la disposition de sa clientèle le numéro 3303 pour de plus amples informations.

ALGÉRIE-EUROPE Le Parlement algérien prend part à Luxembourg à la session annuelle de l'AP-OSCE



Une délégation des deux chambres du parlement prendra part à la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE), prévue du 4 au 8 juillet à Luxembourg, indiquait hier un communiqué du Conseil de la Nation. Les travaux de cette session sont placés sous le thème: «Encourager le développement durable pour promouvoir la sécurité: le rôle des parlements», ajoute le communiqué. La délégation

parlementaire est composée de MM. El Hachemi Djar (président du groupe parlementaire du tiers présidentiel), Ali Bellout (président de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme au Conseil de la nation), Salim Chenoufi (membre du Conseil de la nation) et Bouderradji Messaoud (vice-président de l'APN). Le Parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'AP-OSCE en qualité de partenaire de coopération.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela et Tébessa



Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi dans des opérations distinctes dans les wilayas de Khenchela et Tébessa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 02 juillet 2019, cinq (05) éléments de soutien aux groupes terroristes, suite à des opérations distinctes menées à Khenchela et Tébessa/5ème RM», précise la même source. Dans le cadre de la lutte

contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a appréhendé, à In-Guezzam/6ème RM, deux (02) orpailleurs et saisi deux (02) groupes électrogènes, deux (02) marteaux piqueurs, 20 capsules électriques, 10 mètres de cordon détonateur et un véhicule tout-terrain». Par ailleurs, «un détachement de l'ANP a intercepté, à Tindouf/3ème RM, quatre (04) individus à bord de deux (02) camions chargés de 1 660 litres de carburant destinés à la contrebande, tandis que des Garde-côtes ont saisi deux (02) appareils de pêche illégale de corail à El-Kala/5ème RM», ajoute le communiqué du MDN.

APS